

land



N°15 · 11.04.2025 · 72. Jahrgang Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK Tripartite im Off Der Sozialsch mit dem Premier tagt schon. Aber selbst der Koalitionspartner versteht nicht, mit welchem Ziel S. 3	« Den DP-Fändel » Carole Hartmann se positionne comme future présidente du DP. Elle devra faire le lien entre le duo dirigeant Bettel-Delles et une fraction bigarrée S. 6	„Anständig und menschlich“ In ihrem Buch geht die Migrationsforscherin Inna Ganschow Schicksalen sowjetischer Zwangsarbeiter in Luxemburg nach, die meisten davon Ukrainer. Ein Gespräch S. 8	WIRTSCHAFT Cool as a cucumber Plutôt épargné par les droits de douanes de Trump, le Luxembourg se met dans la roue de l'Irlande et promeut la désescalade S. 11	FEUILLETON Eh bien ! Dansez maintenant D'une asbl sans bureau fixe à une Maison pour la danse, le Trois C-L fête ses trente ans et l'évolution éclatante de la création chorégraphique au Luxembourg S. 17	Foto: Léa Junet
--	--	---	--	---	------------------------

25015

5 1453000 174663

6,50 €

ÉDITO

Le moment de vérité

IIII Pierre Sorlut

La répétition suscite la lassitude ou, pire, l'impression d'une monomanie, le sentiment que le journaliste a une vision obturée du monde. Il est vrai que nous nous indignons régulièrement de l'indifférence dans lequel la population palestinienne agonise. Nous voyons une injustice insoutenable à ce que tout un peuple paie de son sang les actes, fussent-ils barbares, commis par ses dirigeants. Nous évoquions encore il y a trois semaines le zèle des députés de la commission des pétitions pour éteindre le débat sur la responsabilité d'Israël dans les crimes contre l'humanité que son gouvernement commet à Gaza et dans les Territoires occupés. Mais un événement inédit a brisé hier cette indifférence des démocraties occidentales ces 18 derniers mois.

Le président de la France s'est déplacé à quelques kilomètres de la bande de Gaza, côté égyptien. À El-Arich, Emmanuel Macron a rendu visite à des victimes des bombardements, des enfants mutilés qui ont survécu et bénéficient de soins. On peine à le croire : c'est la première fois depuis octobre 2023 qu'un dirigeant occidental s'approche de la bande de Gaza, un petit territoire de 360 km² où les bombes israéliennes pleuvent sur les 2,4 millions d'habitants qui ne peuvent s'en échapper. Et où depuis plus d'un mois, le gouvernement de Benyamin Netanyahu bloque toute aide humanitaire. Emmanuel Macron a vu ce que toute une partie du monde ne veut voir. Dans une interview accordée à la télévision publique dans l'avion du retour, il raconte ses contacts avec les victimes : « Certains avaient le regard qui portait (il marque un long silence) au-delà de la douleur. » Ces derniers mois, le président français avait condamné ça et là des crimes commis par le Hamas ou l'armée israélienne, mais il ne s'était jamais prononcé en faveur d'une résolution politique engageant sa responsabilité (au-delà du vœu de la solution à deux États répété sans conviction pendant des décennies en Europe). Macron se dit prêt « à reconnaître à chacun ses droits », sous-entendu reconnaître la Palestine. La France serait le premier pays du G7 à passer le pas. Un pas du Nord vers le Sud.

La mécanique est lancée et tout retour en arrière coûterait cher politiquement. Emmanuel Macron va dorénavant tenter d'embarquer un maximum d'États en vue d'une reconnaissance réciproque d'Israël et de la Palestine. Avec l'Arabie Saoudite (qui n'a elle pas encore reconnu l'État hébreu), la France organise en ce sens « quelque part en juin » (termes de Macron) une conférence à New York, sous l'égide de l'Onu. C'est l'heure de vérité pour le gouvernement luxembourgeois. Le ministre des Affaires étrangères, Xavier Bettel, se dit régulièrement affecté par « la situation au Proche-Orient ». Encore cette semaine lorsqu'il affirme dans une réponse à une question parlementaire des socialistes Lenert et Fayot qu'il soutient l'initiative par laquelle la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne exhortent le gouvernement israélien de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza. « C'est d'ailleurs un plaidoyer que le ministre a personnellement formulé directement auprès de ses interlocuteurs israéliens, lors de sa dernière visite dans la région du 9 au 11 mars », écrivent ses services. Toujours derrière des portes fermées. Xavier Bettel n'a condamné ni sur les réseaux sociaux ni par communiqué les récentes atteintes au droit international humanitaire par Netanyahu et ses acolytes extrémistes. Si bien que sa politique au Proche-Orient, y compris ses quatre séjours sur place, se résume jusqu'ici à de la gesticulation.

Le Luxembourg promet la reconnaissance au « moment opportun » depuis bientôt onze ans. L'année dernière, quand Espagne, Norvège, Slovaquie et Irlande passaient le pas, Xavier Bettel disait attendre que la reconnaissance de la Palestine s'inscrive dans un processus politique de long terme. Voilà exactement ce que propose Macron. Sollicité par le *Land*, le ministère reconnaît que ladite conférence organisée par la France et l'Arabie Saoudite « pourrait constituer une étape cruciale vers la mise en œuvre de la solution à deux États et la reconnaissance de l'État de Palestine ». C'est donc un virage historique à négocier, où chacun fait face à ses responsabilités. ●



Politik

Tripartite im Off

IIII Peter Feist

Der Sozaltisch mit dem Premier tagt schon. Aber selbst der Koalitionspartner versteht nicht, mit welchem Ziel



„Wir sind ein Team.“
Patrick Dury und Nora
Back beim OGBL-
Nationalkongress

Premier Luc Frieden hatte vergangene Woche im Parlament diese Andeutung gemacht: „Ech fannen et gutt, wann een dat net ëmmer öffentlech mécht. Do kann een den aneren besser verstoen.“ Antwortete er der Grünen-Abgeordneten Djuna Bernard auf die Frage, wann der „Sozaltisch“ stattfinden soll, den Luc Frieden für die „nahe Zukunft“ angekündigt hatte, als er sich Mitte Januar mit den Vorsitzenden der Gewerkschaften OGBL und LCGB, Nora Back und Patrick Dury, traf. Zwischen Mitte Januar und voriger Woche hatten sich zweieinhalb Monate an naher Zukunft in Vergangenheit verwandelt.

Weil der Premier es lieber informell handhabt, tagt der Sozaltisch schon, ohne dass es publik gemacht wurde. Das Staatsministerium teilt dem *Land* mit, „seit einigen Wochen“ fänden Treffen zwischen Luc Frieden, OGBL und LCGB sowie dem Unternehmerdachverband UEL statt, „sowohl bilateral als auch zu dritt“. Es handle sich um Arbeitstreffen, um die verschiedenen Positionen anzuhören und sich auszutauschen. „Auch zum Kollektivvertragswesen und den damit verbundenen Aspekten.“ Die Gespräche gingen in eine „gute Richtung“, seien aber noch nicht zu Ende.

Wie die Gespräche zu Ende gehen sollen, ist allerdings nicht klar. Ob der Premier sich die verschiedenen Posi-

tionen anhört, sie anschließend in die Regierung trägt, die dann Entscheidungen trifft. Oder ob zu dritt Kompromisse gesucht werden sollen. Diese Frage sei noch offen, gibt das Staatsministerium Bescheid.

Was nur ein anderer Ausdruck dafür sein dürfte, dass bei den „guten Gesprächen“ zu dritt bisher nur oder vorwiegend schon bekannte Positionen ausgetauscht wurden. Keine der drei Seiten will sich dazu äußern, was besprochen wurde. Anscheinend aber waren die Begegnungen zu dritt nicht häufig. *Land*-Informationen zufolge gab es nur eine, am 14. März. Eine Woche vor dem CSV-Kongress in Ettelbrück und zwei Wochen vor dem Nationalkongress des OGBL Ende März. Es hat auch etwas zu bedeuten, dass die UEL zwei Termine für eine Pressekonferenz absagte, auf der sie Vorschläge für eine „Modernisierung des Arbeitsrechts“ machen wollte. Der erste Termin sollte der 11. März sein, drei Tage vor dem Treffen mit dem Premier und den Gewerkschaften. Der zweite Termin am 28. März wurde abgesagt, weil die Tripartite im Off noch nicht zu Ende ist. Bei der es natürlich auch um das Arbeitsrecht geht.

[...]

[Fortsetzung von Seite 3]

Luc Frieden gibt sich gelassen, doch er steht unter Zeitdruck. Am 13. Mai will er in der Abgeordnetenkommission seine diesjährige Erklärung zur Lage der Nation abgeben. Das ist in fünf Wochen. Könnte er darin nicht zumindest einen Ansatz präsentieren, wie der Konflikt mit OGBL und LCGB gelöst werden soll, ohne die UEL zu verärgern, sähe das nicht gut aus für den Premier, der gern sagt, an Herausforderungen messe sich „Leadership“. Obendrein könnte die Herausforderung anschließend noch größer werden, wenn im Juni oder vor den Sommerferien die Regierung endlich ihre Vorschläge für eine Rentenreform publik macht. Enthalten sie Kürzungsideen, wird das zur Folge haben, dass sich dem *Front syndical* von OGBL und LCGB auch die CGFP anschließt, ähnlich wie 2011. Das wäre eine erweiterte Front zum Thema Renten und würde den Sozialdialog noch mehr unter Spannung setzen. Kollektivverträge und Arbeitsrecht sind technische Themen. Mit ihnen zu mobilisieren, ist für eine Gewerkschaft auf Dauer nicht einfach. Das ist ganz anders, wenn es um die Renten geht.

Etwas wird der Premier OGBL und LCGB geben müssen. Was beide sich erwarten, hatte Nora Back am Montag nach dem Nationalkongress ihrer Gewerkschaft im *RTL-Radio* gesagt: „eine Zusicherung der Regierung, nicht gegen die Kollektivverträge zu gehen“.

Dass den Gewerkschaften das Exklusivrecht zur Verhandlung der Verträge erhalten bleibt, scheint politisch festzustehen. Nachdem CSV-Arbeitsminister Georges Mischo und Luc Frieden selber zurückgerudert waren und erklärten, in der Sitzung des Ständigen Beschäftigungskomitees CPTE am 8. Oktober hätten die Gewerkschaften Mischo falsch verstanden, nahm die Abgeordnetenkommission am 21. Januar einstimmig einen Antrag von LSAP, Grünen, Linken und Piraten an, der die Regierung auffordert, den „rôle exclusif“ der Gewerkschaften weiterhin anzuerkennen. Am 22. Oktober hatten CSV und DP denselben Text nur ohne das Wort „exclusif“ zustimmen wollen.

Doch das reicht nicht mehr. Nora Back warf der Regierung im Radio vor, „andere Angriffspunkte“ gefunden zu haben: die Inhalte der Kollektivverträge. Zwei Tage zuvor hatte sie das in ihrer *Grondsazried* beim OGBL-Kongress „ee frontalen Ugrëff géint déi lëtzebuerger Gewerkschaftsbewegung“ genannt. Ein Hinweis darauf, dass sich zwei Wochen vorher beim Treffen mit Premier und DP ein Weg zu einer Einigung abgezeichnet haben könnte, war das nicht gerade.

Die Inhalte der Kollektivverträge ändern zu wollen, deutet der Koalitionsvertrag von CSV und DP zumindest an: „Les dispositions légales relatives aux conventions collectives seront révisées, entre autres, afin de permettre une réorganisation du travail et une amélioration des conditions de travail, notamment en ce qui concerne la conciliation entre vie privée et vie professionnelle“ (S. 173).

Die designierte DP-Präsidentin Carole Hartmann versteht „nicht wirklich, was das finale Ziel“ des Sozialtischs sein soll. Das wisse nur der Premier

Was sich wie ein neutrales Modernisierungsvorhaben lesen lassen kann, ergänzte UEL-Direktor Marc Wagener im Dezember in einem *Land*-Interview um die Sicht des Unternehmerdachverbands: Dass in Luxemburg der Abdeckungsgrad mit Kollektivverträgen viel kleiner ist als die in der EU-Mindestlohnrichtlinie angestrebten 80 Prozent, liege einerseits am Index, andererseits am Arbeitsrecht, das „schon extrem weit geht“. Der *Code du travail*, so Marc Wagener, solle auch weiterhin den Inhalt von Arbeitsverträgen regeln, das Recht auf bezahlten Urlaub, Feiertage und Mindestlohn. „Bei der Arbeitsdauer, der Teilzeitarbeit und ähnlichen Dispositionen ist aber eine Öffnung notwendig. Mindestanforderungen sollten im Arbeitsrecht bleiben, doch im Rahmen von Tarifverträgen oder anderen Abkommen sollten Ausnahmeregelungen möglich gemacht werden“ (*d'Land*, 13.12.2024).

Vermutlich waren es konkretere Ideen in diese Richtung, die die UEL auf ihrer zweimal abgeblasenen Pressekonferenz vorstellen wollte. Falls sie Gegenstand der Gespräche beim Premier mit OGBL und LCGB sind, ist es an sich unwahrscheinlich, dass die beiden Gewerkschaften ihnen zustimmen würden: Das Arbeitsrecht lockern, um es zur Verhandlungsmasse machen zu können, würde die Kräfteverhältnisse dauerhaft verschieben. In Luxemburg gilt das *principe de faveur*: Kollektivverträge können nur besser sein als das geltende Arbeitsrecht. Die einzige Grauzone, das wissen auch Gewerkschaftler, ist die Arbeitszeitorganisation. Ob ein Kollektivvertrag sie für Beschäftigte günstiger regelt als der *Code du travail*, ist nicht immer klar. Umso weniger, je komplexer die organisatorischen Anforderungen eines Betriebs sind.

Vielleicht könnten Regierung, UEL und Gewerkschaften sich einigen, Kollektivvertrags- und Arbeitsrecht in diesem Punkt so miteinander abzugleichen, dass alle drei Seiten das als Erfolg darzustellen vermögen. Es würde aber kaum helfen, einen weiteren politischen Brocken aus dem Weg zu räumen, der für OGBL und LCGB mit den Kollektivverträgen verbunden ist: Die Verlängerung der zulässigen Sonntagsarbeitszeit im Handel von vier Stunden auf acht. Dafür liegt im Parlament jener Gesetzesentwurf von Arbeitsminister Mischo, den OGBL und LCGB als einen weiteren Angriff auf das Sozialmodell ansehen.

Bemerkenswert ist die Rolle, die CSV-Fraktionspräsident Marc Spautz spielt. Der parlamentarische Ausschuss für Arbeit und Beschäftigung, dem Spautz vorsitzt, wird sich

mit Mischos Gesetzesentwurf befassen, sobald dazu das Gutachten des Staatsrats vorliegt. Diesen Montag im *RTL-Radio* deutete Spautz an, der Text könnte so geändert werden, dass acht Stunden nur über Kollektivverträge mit Gewerkschaften zu haben wären. Er ging noch einen Schritt weiter und wiederholte seine Idee von einem „Gesamtpaket“, über das eine Einigung mit den Sozialpartnern gesucht werden sollte: von der Sonntagsarbeit und den Ladenöffnungszeiten über die Arbeitszeitorganisation bis hin zu den Kollektivverträgen. Im Regierungsprogramm stünden nur Ziele, aber nicht, auf welchem Weg sie erreicht werden sollen.

Spautz achtete darauf, das als lediglich seine Position auszugeben. Ein Signal an die Regierung und den Premier ist es trotzdem. Doch die schon laufenden Vorhaben zu stoppen und vieles, wenn nicht alles, was unter „Travail“ im Koalitionsprogramm steht, im Paket zur Verhandlung zu stellen, stünde im Widerspruch zu dem Ansatz, den Luc Frieden pflegt und sich damit schmückt. Eine Woche nach dem Januar-Treffen mit Nora Back und Patrick Dury erklärte er beim Neujahrsempfang der Fedil, der Sozialtisch werde eine Übung in „talking and listening“ sein. Anschließend entschied die Regierung.

Wie durchsetzungsfähig Marc Spautz mit seiner Position sein wird, ist eine der spannenden Fragen rund um den Sozialdialog. Daran wird sich auch ablesen lassen, wie stark in der CSV-Kammerfraktion der soziale Flügel noch ist und in der Partei insgesamt sozialkatholisches Gedankengut. Beim Parteikongress in Ettelbrück hatte Spautz seine Divergenz mit der Regierungslinie zur Sonntagsarbeit erklärt. Eine knappe Woche später wiederholte er das in einer Gastrede beim OGBL-Kongress. Einen Tag später mahnte CSV-Finanzminister Gilles Roth im Radio, die Partei müsse nach außen hin geschlossen auftreten. Am Dienstag voriger Woche stellten in der CSV-Fraktion verschiedene Mitglieder Spautz wegen seines Auftritts beim OGBL zur Rede. Die Sitzung endete mit dem Beschluss, dass die Fraktion ihre politische Position zum Gesetzesentwurf über die Sonntagsarbeit finden werde, sobald das Staatsratsgutachten vorliegt. Das kann bedeuten, dass eine Mehrheit Spautz' Ansichten teilt, das muss aber nicht so sein.

Am Ende wird sich die Frage stellen, ob Luc Frieden es versteht, die Vorstöße des früheren LCGB-Generalsekretärs politisch auszunutzen. Und mittlerweile äußert sich zum Sozialdialog auch der Koalitionspartner. Es sei „wichtig, dass die Gesetze, die Reformen, die den Arbeitsbereich betreffen, diskutiert werden in den Runden, die historisch aufgebaut wurden, und das wir dort nach Konsens suchen“, sagte die designierte DP-Parteipräsidentin Carole Hartmann gestern im *100,7*. Ob sie wirklich Konsens meinte, war nicht so klar, denn sie fügte hinzu: „Zumindest sollte jeder die Möglichkeit haben, sich einzubringen, wenn Ankündigungen gemacht werden.“ Doch Hartmann fand auch, „der Sozialtisch ist nicht alles“, und sie verstehe „nicht wirklich, was sein finales Ziel sein soll“. Das wisse nur der Premier. ●

„Am Ende entscheidet die Regierung.“ Luc Frieden bei seiner Ankunft zum Neujahrsempfang der Fedil



B L O G

P O L I T I K

1975-2025

2 200 euros ont soulevé les émotions et provoqué l'embarras au conseil communal, ce 31 mars. Comme elle le fait pour de très nombreuses associations, la Ville de Luxembourg a accordé une subvention d'anniversaire à Vie naissante. L'association a été créée par les milieux cléricaux il y a cinquante ans (février 1975), pour lutter contre la dépenalisation de l'avortement du temps de la coalition sociale-libérale. Les conseillers écolos et socialistes et Déi Lénk ont fustigé cette subvention à une association « qui travaille contre les droits des femmes ». Lydie Polfer a défendu une ligne classiquement libérale. Tout en rappelant qu'elle était « meilewäit ewech » des analyses politique « de certains membres de Vie naissante », la bourgmestre a estimé qu'on ne pouvait « éliminer » des associations pour la seule raison qu'on n'était pas d'accord avec elles. « C'est justement ce que nous reprochons à d'autres pays ».

Le subside est passé avec les voix de la majorité bleue-noire, auquel s'est ajouté le

vote de Tom Weidig (ADR). Mais il a provoqué des grincements de dents côté DP, notamment chez Corinne Cahen qui a tenu à le faire savoir. Le Planning familial a réagi au vote par un communiqué, critiquant un « précédent dangereux [qui] revient à légitimer une position réactionnaire ». Vie naissante a répondu par un autre communiqué, en reprenant la ligne d'argumentation polferienne : « Il y va de la liberté d'expression, de l'égalité et du respect des minorités. » Et de rappeler recevoir tous les ans quelque 65 000 euros de subside ordinaire de la commune « pour son action sociale ». (L'association fournit une « aide matérielle et financière » aux femmes avant et après l'accouchement.) Ce qui a mené le *Stater* LSAP à dénoncer des « critères d'attribution trop vagues et permissifs ». Officiellement, Vie naissante prétend « ne pas être là pour empêcher une femme d'avorter ni pour la condamner, mais pour combattre les causes proches et lointaines ». Or, son président, le prof d'histoire André Grosbusch, est un des opposants les plus vocaux de l'IVG, notamment via ses lettres à la rédaction du *Wort*. BT

Neues vom Index

„Höchstwahrscheinlich“ werde diesen Monat die Schwelle für eine Indextranche überschritten, die ab Mai anwendbar würde, so das Stateg, das am 29. April definitiv Bescheid geben will. Die letzte Tranche war im September 2023 ausgelöst worden. Spannender als die Frage nach einer Tranche im Mai ist, wie Donald Trumps Zoll-Wahnsinn sich auf die Inflation auswirkt, auch wenn er erst einmal 90 Tage Pause hat. Im Koalitionsvertrag der Regierung steht, im Falle von mehr als einer Indextranche im Jahr werde eine Tripartite einberufen. PF

E N E R G I E

Grüner heizen

Für die Luxemburger privaten Haushalte ist bei der „Energie-Transition“ weniger die Nutzung von Solarstrom die Herausforderung, als das klimafreundliche Heizen. In einem „RTL-Background“ stellte Energieminister Lex Delles (DP) einen „Boom“ bei der Fotovoltaik fest. Die Präsidentin des Mouvement écologique, Blanche Weber, meinte, die Transition im

Heizen verdiene mehr Augenmerk, darunter der Ausbau von Wärmenetzen. Tatsächlich wurde die Arbeit daran unter dem vorigen Minister Claude Turmes (Grüne) erst gegen Ende der Legislaturperiode intensiver. Weil wegen der Energiepreiskrise die Zeit dafür fehlte, andererseits, weil Turmes individuellen Wärmepumpen Priorität gab (Foto: sb). Auch sind Wärmenetze planerisch aufwändig, rühren an die Gemeindeautonomie (nicht alle Gemeinden wollen sie), und es müsste ein oder mehrere Betreiber gefunden werden. Hinzu kommt: Sonnenstrompanels schrauben die Leute sich vor allem aufs Dach, um ihren eigenen Strom zu erzeugen und gerade in unsicheren Zeiten an Autonomie zu gewinnen. Wärmenetze hingegen, zum Beispiel über eine große, dezentrale Wärmepumpe versorgt, sind kollektive Unternehmungen. Sowas kommt derzeit aus der Mode. PF

S T E U E R N

Geld für Start-ups

Der Regierungsrat stimmte dem Gesetzentwurf vergangenen Freitag zu, und

CSV-Finanzminister Gilles Roth hinterlegte ihn noch am selben Tag im Parlament: Ein neuer Steuerkredit soll Privatpersonen dazu anreizen, in „junge innovative Firmen“ zu investieren. Sie würden damit zu „Business Angels“, der während der *New Economy* der Neunziger geprägten Bezeichnung für private Wagniskapitalgeber. Der Steuerkredit soll höchstens einem Fünftel der in einem Steuerjahr getätigten Investition entsprechen können und auf 100 000 Euro gedeckelt sein. Wann eine Firma als „innovativ“ angesehen werden kann, bindet der Gesetzentwurf an Kriterien wie die Zahl der Arbeitskräfte oder die Ausgaben für Forschung und Entwicklung. PF

G E S U N D H E I T

Doktor am Telefon

Wenn Ärztinnen Patienten telefonisch beraten, sollen sie das honoriert erhalten. Das sieht ein Verordnungsentwurf der Regierung vor. Gelten soll es aber nur zum Besprechen der Resultate von Labor- und radiologischen Analysen. Dazu würde je ein Tarif „Télésuivi“ in die Ärzte-Gebührenordnung aufgenommen. Damit würden die „Téléconsultations“ ersetzt, die in der Corona-Pandemie eingeführt wurden, um das Ansteckungsrisiko in Arztpraxen zu senken. Zur Begründung schreibt das Gesundheits- und Sozialministerium, manche Ärzte würden solche Telefon-Auskünfte geben, ohne sie in Rechnung stellen zu können. Andere erteilten sie den Patienten nur in einer Präsenz-Konsultation. Dafür würden aktuell zwischen

35,10 und 75,60 Euro fällig. Der von der Nomenklaturkommission vorgeschlagene Tarif für den *Télésuivi* dagegen beläuft sich auf 21,03 Euro für höchstens fünf Minuten am Telefon. Das Ministerium erhofft sich dadurch eine systematischere Information der Patienten, eine Stärkung der Primärversorgung und vielleicht sogar weniger Kosten für die CNS. In letzterem Punkt ist das Ministerium sich aber nicht ganz sicher und suggeriert, dass der CNS-Verwaltungsrat vielleicht eine Rückerstattung von nur 70 Prozent des Tarifs beschließen könnte (wie beim Kiné und beim Psychotherapeuten), statt der für Arztleistungen sonst üblichen 88 Prozent. Die CNS, räumt das Ministerium ein, habe „im Moment“ leider keine Möglichkeit zur Kontrolle der korrekten Nutzung und Abrechnung der neuen Telefonleistung. PF

D ' L A N D

Antoine Hron

übernimmt am 1. Mai die Geschäftsleitung der Éditions d'Letzeburger Land. Der Vierzigjährige hat einen Master in Managementwissenschaften und blickt auf 16 Jahre Erfahrung bei Gründung, Geschäftsführung und Beratung kleiner und mittelständischer Unternehmen zurück. Stephan Kinsch wird weiterhin dem Verwaltungsrat des Verlags vorstehen.

Vers un registre transparent

IIII Pierre Sorlut

La chambre des députés envisage une « réforme conséquente » de son « registre de transparence », lit-on sur son site cette semaine. Pour l'heure le registre ne renseigne que les personnes, associations ou groupes d'intérêts accréditées à la Chambre (au nombre de 334) pour éventuellement influencer le travail législatif. Cette liste n'informe donc pas sur qui voit quel député, quand et pourquoi. Un problème qui n'a pas sauté aux yeux des élus lorsqu'ils ont rédigé leur règlement fin 2021. Mais en mai, la députée écologiste, Sam Tanson, a fait voter une résolution pour évaluer cette liste par rapport aux standards de transparence actuels.

Un « rapport d'évaluation » de onze pages renseigne sur le nombre de personnes qui consultent la liste : pas des masses. Il revient aussi sur la

manière par laquelle ledit registre a perdu de son sens. Le texte initial prévoyait que les députés inscrivent leurs contacts avec les personnes extraparlamentaires et qu'il n'était possible de les rencontrer que si elles étaient inscrites au registre en amont. Une autre version précisait ensuite qu'il fallait que la rencontre concerne le travail législatif ou le processus de décision.

Mais le CSV avait mandaté un cabinet d'avocats pour savoir si le registre sous cette forme ne contrevenait pas à la constitution. La commission parlementaire avait ensuite conclu qu'il fallait un texte « sans les contraintes pesant sur les députés ». « Tous les éléments relatifs à la publicité des contacts des députés avaient été retirés du texte », relève le rapport d'évaluation. Or, dans son rapport sur l'État de droit 2024, la

Commission a pointé du doigt l'absence de précision du registre et l'absence de contrôle.

Le rapport adopté en conférence des présidents le 13 mars prévoit une réforme ponctuelle pour inclure dans le rapport d'inscription le nom du député que le lobbyiste veut rencontrer, le sujet de chaque rencontre, la date de chaque réunion prévue et, pour les personnes morales, leur objet social. Une réforme « plus conséquente » s'inspirerait du registre des entrevues des ministres et de leurs proches conseillers. Figurent le nom de la personne rencontrée, la date, le lieu, les représentants d'intérêts tiers, leur position défendue et le projet concerné. Un modèle en théorie valable même si les membres du gouvernement et leurs haut-fonctionnaires

ont différentes interprétations du périmètre soumis à l'inscription au registre.

« Je suis content qu'aucun des partis ne bloque », se félicite Claude Wiseler ce jeudi face au *Land*. Les partis (et notamment le sien) sont donc d'accord avec les principes qu'ils avaient rejetées en 2021. Il ne leurs semblent d'ailleurs plus anticonstitutionnels. La constitution a changé entretemps, mais pas sur les points prétendument problématiques relevés alors par le cabinet juridique (articles 50 et 51 devenus 62 et 63 sans changement du contenu). Contactée par le *Land*, Sam Tanson se réjouit que le Parlement se dote d'un registre comparable à celui du gouvernement (dont la Chambre contrôle l'action) et trouve naturel « de pouvoir retracer la prise de décision ». Reste à rédiger le texte et à le voter. ●



Carole Hartmann et Lydie Polfer
à la Chambre des députés

« Den DP-Fändel »

IIII Bernard Thomas

Carole Hartmann se positionne comme future présidente du DP. Elle devra faire le lien entre le duo dirigeant Bettel-Delles et une fraction bigarrée. Cette dernière est en train de se déchirer sur la constitutionnalisation du droit à l'avortement

Le visage du DP change selon ses présidents et le Zeitgeist qu'ils tentent de capter. En 1971, Gaston Thorn revendique le qualificatif de « Lénkspartei », et impose un aggiornamento radical à un parti jusque-là dominé par les petits commerçants « patriotiques ». En 1994, Lydie Polfer et Henri Grethen représentent le DP comme le parti des notables bourgeois. En 2004, Claude Meisch en fait le parti des jeunes cadres dynamiques, du néolibéralisme avec une touche verte et des crèches gratuites. En 2013, Xavier Bettel incarne le DP des « modernisateurs » démantelant « l'État-CSV ». Avec Corinne Cahen, le parti affûte

son image « sociale-libérale », au service d'une classe moyenne coincée dans « la *rush hour* de la vie ». Sous Lex Delles, les contours du DP ont commencé à s'estomper. Un flou artistique qui a favorisé la phase de transition vers une coalition avec le CSV.

Cela fait un moment que le ministre, en charge du mégaresort de l'Économie, des PME et de l'Énergie, n'a plus vraiment de temps à consacrer à la présidence du parti. Bien que ce poste constitue un atout stratégique pour le potentiel *Spëtzekandidat* de 2028, Lex Delles le lâchera au congrès du 27 avril, comme il l'a annoncé dans l'édition de samedi du *Wort*. La veille, Carole Hartmann annonçait sa candidature à la présidence. Elle serait prête à prendre « encore plus de responsabilité », écrit-elle sur Facebook, ponctuant son *post* par une suite d'emojis. Entre 2013 et 2018, le parti était dominé par le trio Bettel-Meisch-Cahen, avec Marc Hansen dans le rôle du *enforcer* vis-à-vis du Parlement. Après 2018, le centre de gravité s'est peu à peu déplacé vers le duo Bettel-Delles, la secrétaire générale Carole Hartmann se retrouvant en charge de la lourde logistique électorale.

Dans les coulisses, la députée-maire d'Echternach abattait déjà le gros du travail. Carole Hartmann (née en 1987) apparaît donc comme la candidate naturelle pour reprendre la présidence de Lex Delles (1984), dont elle est d'ailleurs proche. Et ce malgré son cumul des mandats. Et pourtant, sa nomination constituerait une anomalie historique. Car, traditionnellement, ce sont les ministres qui chapeautent le parti. Gaston Thorn n'en avait pas lâché la présidence jusqu'à son départ vers Bruxelles en 1981, moment où la ministre des Affaires étrangères, Colette Flesch, lui succédait. Lydie Polfer s'y est agrippée pendant son passage au gouvernement entre 1999 et 2004. Xavier Bettel avait tenu jusqu'en 2015, avant de passer le relais à son amie Corinne Cahen, qui lâchera la présidence à Lex Delles en 2022.

Ce mercredi, sur la matinale *Radio 100,7*, Carole Hartmann a beaucoup agité le « DP-Fändel », tout en ayant du mal à spécifier les sujets sur lesquels celui-ci flottait. Elle tente de jouer son nouveau rôle, en démarquant son parti, notamment vis-à-vis du CSV. On peut se demander si les deux ténors du parti, Lex Delles et Xavier Bettel, lui accorderont la marge de manœuvre nécessaire pour se profiler. Hartmann explique au *Land* vouloir constituer « eng Equipe déi bei mech passt ». Eric Thill, est déjà fixé comme secrétaire général. Le ministre de la Culture annonce sa candi-

dature dans une vibrante publication Facebook : « Meng Motivatioun kënn aus Dankbarkeet, mee virun allem aus Iwwerzeegung. [...] Ech brennen dofir, méi mat unzepakken. » Aussi ambitieux que lisse, le jeune libéral veut monter dans la cour des grands. Quitte à passer par la fonction ingrate de secrétaire général, c'est-à-dire de factotum du parti. Hartmann cherche encore à remplir les postes des trois vice-présidents (actuellement occupés par Max Hahn, Claude Lamberty et Marc Hansen). Elle ne veut pas encore avancer de noms, mais elle travaillerait à un *package*, auquel elle veut donner son « *touch* particulier ».

Comme quasiment tous les mandataires du DP, Carole Hartmann s'attribue l'étiquette passe-partout « sozial-liberal ». Même si elle répète à l'envi avoir « grandi dans le DP de Claude Meisch et de Xavier Bettel », son attachement au parti remonte plus loin. La juriste est en fait une héritière politique. En 2018, son père lui a cédé le siège de conseiller communal, qu'il occupait depuis 25 ans. (L'année précédente, sa fille s'était classée deuxième aux communales.) Hartmann s'est fait un prénom par le tennis de table, passant sa jeunesse à jouer pour l'équipe nationale. Aux communales de 2024, la liste menée par Carole Hartmann réussit une percée à Echternach. Le DP est plébiscité, et passe de quatrième à premier parti. La nouvelle bourgmestre refuse de devenir ministre quelques mois plus tard. Son fief epternacien lui servira de base pour construire sa carrière politique.

Hartmann est décrite comme « disciplinée », « consensuelle » et « calculée ». « Elle garde toujours son froid et son cool », dit Michael Agostini. Barbara Agostino pointe une autre qualité : « Je ne l'ai jamais, jamais entendue dire du mal des gens du parti ». Cette qualité serait rare, surtout en politique, « wou een deem aneren säin Däiwel ass ». D'autres louent sa patience à décortiquer les dossiers techniques, mais également sa capacité de réfléchir en termes de stratégie politique. Toujours est-il que ses interviews manquent jusqu'ici de spontanéité, ses interventions restent génériques, alignant les éléments de langage.

Pour les sujets politiquement chauds, c'est souvent Hartmann qui doit monter à la tribune parlementaire. En tant que présidente du DP, elle devra assurer le lien entre les deux poids lourds Bettel et Delles, les toujours influents Cahen et Meisch et une fraction parlementaire étonnamment disparate et décousue. Hartmann apparaît d'ores et déjà comme la shériffe à côté de l'ancien instituteur, Gilles

Le DP se présente comme la conscience sociale de la coalition, dans l'espoir de capitaliser sur les gaffes du CSV

Baum, qui essaie, tant bien que mal, de maintenir la discipline au sein de la classe. Pas plus tard que la semaine dernière, Patrick Goldschmidt s'est ainsi allégrement émancipé de la raison de coalition et de la discipline de vote. Contrairement au CSV, le député libéral a refusé le renvoi en commission d'une motion socialiste visant à obliger les promoteurs et vendeurs à détailler le prix du foncier et les coûts de construction dans les contrats de vente. Goldschmidt a argué qu'une telle ventilation serait « extrêmement difficile » à réaliser pour les immeubles anciens. À la stupefaction de Baum et de Hartmann (et à l'amusement de l'opposition), il a conclu ses explications par : « Jidderee stëmmt, wéi hie wëllt hei ». Le résultat du vote sera 59 à 1.

La fraction libérale penche à droite. À commencer par la bourgmestre de la Ville Lydie Polfer, sa lieutenant Simone Beissel et son successeur (éternel) Patrick Goldschmidt, qui avaient explicitement souhaité la fin de l'expérience bleue-rouge-verte en 2023. L'agriculteur Luc Emering et l'avocat d'affaires Guy Arendt sont, eux aussi, au diapason avec le cours *wirtschaftsliberal* prôné par Luc Frieden. Le bloc du centre-gauche (ou plutôt des nostalgiques de Gambia) est constitué par l'ex-ministre Corinne Cahen, la *self-made woman* Barbara Agostino et l'ancien président du Parlement Fernand Etgen. Le chef de fraction Gilles Baum se situe entre les courants, l'infectiologue Gérard Schockmel au-delà. Comme Agostino, ce dernier revendique une liberté qui le rend imprévisible, donc politiquement dangereux. De tels essais de classification restent forcément artificiels. (Où situer par exemple Gusty Graas, Mandy Minella et André Bauler ?) Ils le sont d'autant plus pour un parti clientéliste, allergique aux débats idéologiques.

L'historien et ancien député socialiste Ben Fayot y voit le reflet des origines du DP. À la sortie du long XIX^e siècle, le parti des notables avait eu beaucoup de mal à s'adapter au nouveau système des partis, engendré par l'introduction du suffrage universel en 1919. En 1945, les libéraux se réunissaient sous la bannière du « Groupement patriotique et démocratique », évitant soigneusement le terme de « parti ». Ce ne sera que dix ans plus tard, en 1955, que les libéraux se résigneront au nom de « Parti démocratique », le qualificatif de « démocratique » constituant le plus petit dénominateur commun.

Actuellement, un conflit couve au sein de la fraction libérale. Il concerne la proposition de Déi Lénk d'inscrire le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution. L'idée étant de sanctuariser cet acquis face à de futures majorités de droite dure. Les discussions internes sont vite devenues animées au sein du DP. Certains vieux libéraux se sont montrés réticents, voire opposés à soutenir la proposition de Déi Lénk, qui aura besoin de quarante voix pour passer. Face au *Land*, Simone Beissel exprime ainsi ses « hésitations purement juridiques » qui se rattacheraient « à l'interprétation du droit à la vie, qui constitue un des droits fondamentaux de la Convention européenne des droits de l'homme ». Elle rappelle s'être toujours battue pour le droit à l'IVG, mais ajoute que sa constitutionnalisation poserait des problèmes de « droit pur ». « D'IVG gehéiert net an d'Verfassung », tranche Gérard Schockmel. « Vun der Berufsethik a vun de Mënscherechter hier huet d'mënschlecht Liewen den héchste Stëllewäert a steet iwwert allen anere Consideratiounen », écrit-il au *Land*. La loi actuelle sur l'IVG serait bien, précise-t-il, mais sa place ne serait pas dans la Constitution. (Guy Arendt qui, selon nos informations, s'est également positionné contre une constitutionnalisation n'a pas répondu aux sollicitations du *Land*.)

Barbara Agostino n'apprécie guère ces positions. Elle n'hésite pas à le faire savoir. « Que de vieux hommes blancs prennent

ces décisions, je ne peux pas être d'accord avec ça ! » Corinne Cahen affiche également la couleur : « Je suis pour le droit des femmes à disposer de leur corps ». Ce droit devrait être « absolument » défendu, « surtout dans le monde d'aujourd'hui » : « C'est pourquoi je soutiendrai la proposition de Déi Lénk ». Fin mars, au conseil communal de la Ville, Lydie Polfer y a fait brièvement allusion : « À un moment, nous aurons tous l'occasion de nous exprimer de manière très claire ». La bourgmestre ne cachait pas qu'elle penchait en faveur de la proposition : « Une opinion minoritaire peut soudain devenir majoritaire », avertissait-elle, mieux vaudrait donc protéger l'IVG par une majorité des deux tiers.

Prise entre les feux, Carole Hartmann s'avance prudemment. Elle rappelle que le parti n'a pas encore arrêté de position. Elle répète être « ouverte à la discussion », qu'il faudrait mener « en lien avec l'actualité », c'est-à-dire avec le *backlash* réactionnaire. Il faudrait respecter les opinions des uns et des autres, dit Hartmann, et de tirer un parallèle avec les discussions sur l'euthanasie de 2008. Implicitement, elle entrouvre ainsi la possibilité d'une libération de la discipline de vote. Cette approche n'est pas sans risques. Si plus de députés chrétiens-sociaux que libéraux votaient en faveur d'une constitutionnalisation du droit à l'avortement, l'image du DP s'en retrouverait sérieusement amochée. (Ce serait un retour en arrière : Il y a cinquante ans, le Premier ministre Gaston Thorn avait dû peser de tout son poids pour que les vieux députés libéraux adoptent les réformes sociétales et pénales de son gouvernement.)

L'Est occupe actuellement une place disproportionnée dans les instances du parti. Le président du parti, sa secrétaire générale ainsi que le chef de fraction sont tous issus de la plus petite des quatre circonscriptions. Avec le nordiste Eric Thill, prévu au poste de n°2 du parti, ce désé-

quilibre ne sera que partiellement corrigé. Or, dans son essence, le DP a toujours été le parti de la Stater bourgeoise : Maintenir le contrôle sur la Ville reste une priorité absolue. Or, c'est justement la circonscription Centre qui apparaît aujourd'hui comme « problématique ». Du moins aux yeux de Michael Agostini. « Cette circonscription a besoin de renouvellement », dit le président des Jonk Demokraten. La « structure des âges » des mandataires serait malsaine, il y manquerait la génération des vingtenaires et des trentenaires. « Beaucoup de jeunes avec beaucoup de potentiel » n'auraient pas réussi à « s'imposer » dans la Ville, regrette Agostini, et de citer les candidatures malheureuses de Loris Meyer, Stéphanie Goerens et Nicolas Wurth. Parmi les députés de la circo Centre, les *boomers* septuagénaires sont effectivement surreprésentés : Lydie Polfer est née en 1952, Simone Beissel en 1953 et Guy Arendt en 1954.

En 1994, Charel Goerens cédait la présidence du DP à Lydie Polfer. Dans son allocution de départ, le *gentleman farmer* tentait d'ancrer le DP « à gauche du centre » : « Il n'y a pas de place pour trois partis de droite au Luxembourg ». En 2009, les libéraux se recommandaient aux électeurs comme une alternative aux deux partis de coalition portant un « s » dans leur nom : « Die DP steht für freie Marktwirtschaft, Privateigentum und Unternehmertum ». Depuis, le parti arrondit les angles, expurgeant les passages les plus agressivement néolibéraux de ses programmes électoraux. Il tente aujourd'hui de se présenter comme la conscience sociale de la coalition, dans l'espoir de capitaliser sur les gaffes du CSV. Hartmann chante ainsi les louanges du dialogue social. Elle a même fait une apparition au congrès de l'OGBL. Pas vraiment l'habitat naturel pour une libérale d'Echternach. ●



Simone Beissel, Corinne Cahen, Mandy Minella et Lydie Polfer (de gauche à droite)



Inna Ganschow,
letzten Samstag auf
Belval

„Anständig und menschlich“

IIII Interview: Frédéric Braun

In ihrem neuen Buch geht die Migrationsforscherin Inna Ganschow Schicksalen von tausenden sowjetischen Zwangsarbeitern in Luxemburg nach, die meisten davon Ukrainer. Ein Gespräch

d'Land: Ihr neues Buch *Keiner weinte, es gab keine Tränen mehr* (Capybara Books, 348 Seiten) stellt die Summe Ihrer Recherchen zum Thema sowjetische Zwangsarbeiter in Luxemburg dar. Wer waren diese Menschen?

Inna Ganschow: Man unterscheidet zwischen zwei Kategorien von Zwangsarbeitern aus der ehemaligen Sowjetunion: den Kriegsgefangenen und den sogenannte Ostarbeitern. In meinem Buch habe ich beide unter der Bezeichnung sowjetische Zwangsarbeiter zusammengefasst. Allerdings wurden die Kriegsgefangenen anders behandelt. Sie waren in der Regel in viel strengeren Lagern untergebracht und mussten auch härter schuften. Im Gegensatz zu den Ostarbeitern, handelte es sich bei den Kriegsgefangenen um erwachsene Männer mit Militärerfahrung. Als Gruppe waren sie also potenziell gefährlicher, da sie beispielsweise Sabotage-Aktionen durchführen oder fliehen konnten. Sie wurden daher anders bewacht und auch systematisch unterernährt. Bei den Ostarbeitern handelt es sich dagegen größtenteils um junge Menschen aus der heutigen Ukraine, Russland oder Belarus, die nach Luxemburg verschleppt wurden.

Aus welcher dieser ehemaligen Teilrepubliken kamen denn die meisten Ostarbeiter?

Von den Ostarbeitern kam über die Hälfte aus der heutigen Ukraine, unter einem Drittel aus Russland und ungefähr ein Sechstel aus dem heutigen Belarus. Einige waren auch polnische Bürger. Diejenigen, die aber 1939 von der Sowjetunion als sowjetische Bürger geführt wurden, habe ich ebenfalls als sowjetische Zwangsarbeiter in die Datenbank aufgenommen. Auch wenn ich nicht glaube, dass polnische Bürger, die 1939 „sowjetisch“ geworden sind, als sowjetische Bürger zu bezeichnen sind. Das mit der Nationalität ist aber so eine Sache: Das französische Wort „nationalité“ meint die Staatsbürgerschaft, während es im Russischen, wo es für Staatsangehörigkeit (Гражданство: grazhdanstvo, Anmerk.d.R.) ein anderes Wort gibt, eher die ethnische und kulturelle Abstammung bezeichnet. In keinem Fall ist deswegen für mich hundertprozentig klar, ob die Angaben in den damaligen Dokumenten von der Person selbst oder dem jeweiligen Sachbearbeiter stammen.

Aus welcher Überlegung heraus haben die Nazis sowjetische Zivilisten bis nach Luxemburg verschleppt?

Es gab einen Personalmangel in der Luxemburger Rüstungsindustrie. In Luxemburg wurden damals Waffen, aber auch Rohmaterialien hergestellt, die anderswo weiterverwendet wurden. Die Zwangsrekrutierung der jungen Luxemburger hatte einen Personalmangel zur Folge, den man dadurch zu be-

heben gedachte, dass man Zivilisten aus den besetzten Gebieten der Sowjetunion als Ostarbeiter nach Luxemburg holte.

Sie beschreiben wie nach dem Krieg diese Menschen zum Pfand für die Luxemburger Kriegsgefangenen in Tambow werden...

Als der Krieg vorbei war, wurden die einen aus der sowjetischen Kriegsgefangenschaft entlassen, während die sowjetischen Mädels eingesammelt und zurück in die UdSSR zwangsrepatriiert wurden. Und das unabhängig davon, ob diese Menschen eigentlich lieber in Luxemburg oder überhaupt in Westeuropa geblieben wären. In der diplomatischen Korrespondenz zwischen der Sowjetunion und Luxemburg war dies als Bedingung jedenfalls deutlich artikuliert. Und sobald man den größten Teil der sowjetischen Bürger und Bürgerinnen eingesammelt hatte, bekamen die Luxemburger ihre Jungs Ende 1945 zurück - auch wenn die Zwangsrepatriierung der einzelnen Sowjets aus Luxemburg noch bis Ende 1946 andauerte.

Als sie dann in die Sowjetunion zurückgeschickt wurden, mussten sie über ihre Erlebnisse jahrzehntelang schweigen. Sie plädieren daher auch für die Anerkennung dieser Menschen.

Ja, und zwar als eine weitere Gruppe von Opfern des Nationalsozialismus, die allerdings übersehen und vergessen wurde. Nicht absichtlich, aber weil niemand darum bemüht war, die Erinnerung an sie zu pflegen. Dabei lebten diese Menschen in einem fremden Land, wo sie in bewachten Baracken wohnten und Sklavenarbeit verrichten mussten. Wieso diese Gruppe keine Erinnerung verdient, ist mir schleierhaft.

Dabei haben sie bei ihren Recherchen herausgefunden, dass ihr Arbeitsplatz in Belval, die Uni Luxemburg, auf einem ehemaligen Zwangsarbeiterlager errichtet wurde...

Manchmal frage ich mich, inwieweit ich als Wissenschaftlerin, auch als Aktivistin agieren soll. Ist es meine Aufgabe, mich dafür einzusetzen, dass ein Monument aufgerichtet oder eine Andachtstafel angebracht wird? Oder ist es meine Aufgabe, so lange zu informieren, bis die Zivilgesellschaft selbst aktiv wird? Durch den Ukrainekrieg ist es jedenfalls nochmal schwieriger geworden, sich für dieses Thema einzusetzen. Auch weil im Verständnis vieler Menschen „sowjetisch“ immer noch gleichbedeutend mit „russisch“ ist.

Vor dem Krieg gab es zumindest Unterstützung von Premierminister Xavier Bettel.

Es gab in der Tat Vorbereitungen und ich war ein Teil davon. Aber da sich die russische Bot-

schaft sehr bemüht hatte, war es logisch bei Kriegsausbruch die Zusammenarbeit einzustellen. Aber nochmal, „sowjetisch“ bedeutet nicht gleich „russisch“. Zumal im Falle Luxemburgs, wo weit über die Hälfte der Ostarbeiter Ukrainer und vor allem Ukrainerinnen waren. Gewissermaßen hat man also bis dato kein Denkmal den Ukrainern errichtet.

Inwiefern hat der Krieg ihre Recherche erschwert? Ursprünglich war ja auch ein Dokumentarfilm geplant, sowie Reisen in die Ukraine, nach Belarus und Russland.

Das Projekt begann im Frühjahr 2021. Im gleichen Jahr, im Herbst, hatte ich noch im russischen Staatsarchiv recherchieren können. Doch mit Beginn des Krieges haben wir davon abgesehen weiter mit russischen Archiven zusammenzuarbeiten. (Die belarussischen Archivisten hingegen waren uns gegenüber stillschweigend kooperativ.) Mit den ukrainischen Archiven konnte ich weiterarbeiten. Dank der Zusammenarbeit mit dem historischen Verein After Silence aus Lviv, dessen Mitglieder ich noch vor dem Krieg kennengelernt hatte, konnten wir Ortschaften nach überlebenden Zeitzeugen absuchen. Sie waren meine Augen, Hände und Ohren. Sie haben Interviews vor Ort aufgezeichnet mit Menschen, die sich an einige Ostarbeiter erinnern konnten. Anders als erhofft, war von ihnen selbst leider niemand mehr am Leben. Auf Gebiete im Donbass und in anderen Teilen der Ostukraine, die jetzt russisch besetzt ist, mussten wir verzichten.

Wie ist es eigentlich für Sie als Historikerin, wenn man auf einmal selbst in die Geschichte hineingerät?

Na ja, schön ist es jedenfalls nicht. Ich kann mich hier bewähren mit meiner Stimme, die ich in der Öffentlichkeit habe, mit meinem Vorbild als Person, als Freiwillige, als Pflegemutter eines ukrainischen Jungen usw. Es muss nicht alles so kommen, wie es im Zweiten Weltkrieg schon der Fall war. Natürlich ist es hart, die Distanz zu wahren. Man fühlt sich persönlich angegriffen durch den Krieg und die Geschehnisse. Aber das ist nun mal so wie ich meine Rolle definiert habe: Alles dafür zu tun, damit es nicht ein weiteres Mal auf die gleiche Art endet, wie wir das schon einmal erlebt haben.

Sie recherchieren seit mehr als zehn Jahren zu sowjetischer Migrationsgeschichte in Luxemburg, haben einen Großteil dieses historischen Schatzes überhaupt erst gehoben und 2017 die Archive der Luxemburger Zwangsrekrutierten aus Moskau mitgebracht. Hat das alles nicht auch auf Sie gewartet? Allein schon aufgrund der Sprachkenntnisse, die für die Auswertung erforderlich sind.

Der Historiker Paul Dostert hatte in den 1990er Jahren vor Ort mit einer Dolmetscherin recherchiert, soweit ich weiß. Es gab also bereits vor mir Bemühungen in diese Richtung. Aber sie schmeicheln mir natürlich ungemein, wenn Sie sagen, dass Themen wie Tambow und die Luxemburger im sowjetischen Lagersystem irgendwie auf mich gewartet hätten. Ich hatte die Hoffnung, dass diese Recherche in weitere Projekte an unserem Institut C²DH in Belval einfließen könnte. Leider war das noch nicht der Fall. Ich hatte aber zwischen 2017 und 2019 die Möglichkeit, dank eines Stipendiums der Fondation Lydie Schmit eine Geschichte der russischen Migration in Luxemburg zu schreiben. Für das aktuelle Buch durfte ich dank finanzieller Unterstützung seitens des Ministère d'État während drei Jahren über Zwangsarbeit recherchieren. Derzeit sammle ich im Rahmen eines ukrainischen Projektes Zeitzeugenberichte von Geflüchteten für ein digitales Archiv der Kriegserinnerungen. Aber das Thema Tambow folgt mir überall hin und erinnert mich immer wieder: „Ich muss noch geschrieben werden“.

Ihr Institut bot kurze Zeit ukrainischen Wissenschaftlern Zuflucht. Inwiefern hat das ihren Alltag verändert?

Wir haben früh erkannt, dass ihr kurzes Stipendium von drei Monaten schneller zu Ende ginge als der Krieg. Für meinen Kollegen Marten Düring und mich war daher klar, dass wir diesen Wissenschaftlern weiterhin ein bestimmtes akademisches Umfeld anbieten wollten, und zwar unabhängig davon, ob sie jetzt Beschäftigte waren oder nicht. Und so haben wir das Luxembourg Ukrainian Research Network (LURN) begründet mit dem Ziel sie auch in unsere akademische Umgebung zu integrieren. Ich hatte bereits davor begonnen Ukrainisch zu lernen, weil ich als Freiwillige Flüchtlinge von der ukrainisch-polnischen Grenze abgeholt habe. Mittlerweile kann ich sogar Vorträge auf Ukrainisch halten. Aber natürlich weiß man, dass ich die Tochter von russischen Eltern bin. Auch wenn ich in Kasachstan aufgewachsen bin und nie russische Bürgerin war. Es ist schwierig sich in der Sprache des Feindes als Freund zu positionieren. Und man hat ja doch kaum Möglichkeiten, etwas für die Ukraine von hier aus zu tun. Man popularisiert die ukrainische Kultur und Sprache, kümmert sich um Flüchtlinge, schlägt wissenschaftliche Brücken. Ukrainisch zu lernen und mich von russischen Behörden zu distanzieren ist da für mich eine weitere Möglichkeit, etwas zu tun. Krieg ist ein Barbarisierungsmechanismus. Man soll so bleiben, wie man auch zu Friedenszeiten war: anständig und menschlich. Was haben wir auch anderes dem Krieg entgegenzustellen. ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Zwiebeltürme

Robert Mehlen ist Ehrenpräsident der ADR. Er schreibt Leserbriefe, gibt Interviews. Zum zweiten Mal binnen vier Monaten kündigt er seinen Parteiaustritt an. Er zieht die Trennung in die Länge. So wird länger von ihm gesprochen. 2009 verlor er unerwartet sein Abgeordnetenmandat. Das hat er bis heute nicht verwunden.

Mehlen missbilligt „dem Här Kartheiser seng Putin-frëndlech Haltung“ (Wort, 9.1.25). Der ADR-Wahlkampf für Verbrennermotore habe ihn „fierchterlech revoltéiert“ (Radio 100,7, 10.1.25). Auch habe die ADR zur Punktwerthöhung der Beamten geschwiegen (100,7, 1.4.25).

Das 5/6-Komitee wurde aus Neid auf die Beamten gegründet. Nach dem Rententisch suchte es eine neue Wählerschaft: vergessene Opfer des globalen Konkurrenzkampfs – kleine Geschäftsleute, ungelernte Arbeiterinnen, Bauern. Robert Mehlen war Präsident. Dann übernahm ein Beamter den Vorsitz, Fernand Kartheiser. Um die sozialen Anliegen aufzugeben, einen Kreuzzug gegen Feminismus, Islam, Klimaschutz zu führen. Er musste nach zehn Monaten zurücktreten. Er kam 2012 einige Jahre zu früh.

Robert Mehlen ist kein Gemäßigter, der seine Partei an rechtsextreme Hitzköpfe verlor. Von Anfang an vertrat der Bauernpräsident stramm rechte Positionen. Anders als der Gewerkschaftsflügel unter Gast Gibéryen. Mit der frei erfundenen Valissen-Affäre rächte er sich an seiner Ex-Partei CSV, seinem Ex-Verband Bauernzentrale. Und manövrierte die ADR für Jahre in die politische Isolation.

Robert Mehlen's Zerwürfnis mit seiner Partei ist ein Missverständnis. Er war 40, als der Ostblock implodierte. Nun wird er 76 . Er räsoniert weiter in den Kategorien des Kalten Kriegs. Der Russe ist für ihn noch immer der Bolschewik, der rote „Ennemi“.

Der ehemalige Doppelagent Fernand Kartheiser hat andere Erkenntnisse. Er weiß, dass Wladimir Putin kein Bolschewik ist. Dass er ein rechter, nationalistischer Autokrat ist. Kein „Ennemi“, ein Gleichgesinnter. Er verkörpert den Traum der Kartheiser, Keup, Weidig von einer rechten, nationalistischen Autokratie. Ein Traum, der wie ein Lauffeuer um sich greift: in den USA, in Italien, in Israel, in Ungarn, in Argentinien.

Doch auch Fernand Kartheiser wurde Opfer eines Missverständnisses. Er sitzt im Europaparlament bei den Europäischen Konservativen und Reformern. Die ADR fühlte sich dieser Fraktion schon immer verbunden. Ihr gehören die polnische PiS an, bis zum Brexit die britischen Tories. Davon versprach sie sich Respektabilität. Aus innenpolitischem Kalkül ist die Fraktion auf Seiten der Ukraine. Und Fernand Kartheiser in der falschen Fraktion.

Er passt in die Fraktion der Patrioten für Europa (Rassemblement national, Fidesz). Oder in die Fraktion Europa der souveränen Nationen (AfD). Diese Fraktionen bringen Verständnis auf für das ewige Russland der Popen und Zwiebeltürme: Bei der Neuaufteilung der Welt habe es Anrecht auf ein Stück Beute.

Fernand Kartheisers Leidenschaft ist die Außenpolitik. Im Europaparlament sitzt er zwischen 200 Gesinnungsgenossen. Er braucht keine Kreide mehr zu fressen wie zuhause. Er macht sich mit allen gemein, die Hass gegen die Schwächsten schüren. Am 3. März versicherte er der Betrügerin Marine Le Pen auf X „ma solidarité“. Am selben Tag schrieb er dem Faschisten im Weißen Haus, „to express my heartfelt gratitude for your steadfast commitment to peace“.

Robert Mehlen nennt das einen „onméigleche Bréif“ (100,7, 1.4.25). Die rechten Fraktionen in Straßburg warten darauf, dass Donald Trump den Ukrainekrieg beendet. Und damit die Ursache ihres Zerwürfnisses. Dann können sie eine einzige Fraktion werden, eine der größten, vielleicht die größte. Dann sind sich auch Robert Mehlen und Fernand Kartheiser wieder zugetan. ● ROMAIN HILGERT

« An aller Rou »

IIII Bernard Thomas

Pour un acte manqué, c'en était un. En amont de l'interpellation sur la loi d'archivage fin mars à la Chambre, le ministère de la Culture avait envoyé une compilation de seize avis, allant de Luxroots au Syvicol, aux députés. Mais le ministère avait oublié d'y inclure l'avis du principal utilisateur des Archives nationales de Luxembourg (AnLux), qui en est également le critique le plus sévère, à savoir le C2DH. Face au Land, le ministre Eric Thill fait son « mea culpa » ; il se serait agi d'« un problème administratif ». Dans cet avis datant d'avril 2024, le Centre pour l'histoire contemporaine et digitale estime que la loi d'archives de 2018, « plus restrictive et avec des délais de communication plus longs que dans le reste de l'Europe », constituerait « un désavantage compétitif structurel pour la recherche historique luxembourgeoise ». Contactée par le Land, Josée Kirps, la directrice des AnLux, en convient : « Certains fonds qui étaient accessibles avant la loi de 2018 ne le sont plus aujourd'hui, c'est effectivement vrai. » Pour d'autres fonds, l'accès serait devenu plus compliqué, nécessitant des dérogations qui coûteraient du temps, tant aux archivistes qu'aux chercheurs.

Ce 20 mars devant la Chambre, Franz Fayot s'est improvisé le porte-parole des chercheurs. Il a dénoncé « une certaine philosophie » qui règnerait aux AnLux, dont l'interprétation de la loi de 2018 serait excessivement restrictive. Le député socialiste a plaidé pour une « approche moins poussièreuse et moins défensive ». Politiquement, le sujet est peu sexy. Les bancs parlementaires se sont rapidement vidés. À un moment, seuls deux députés socialistes siégeaient encore

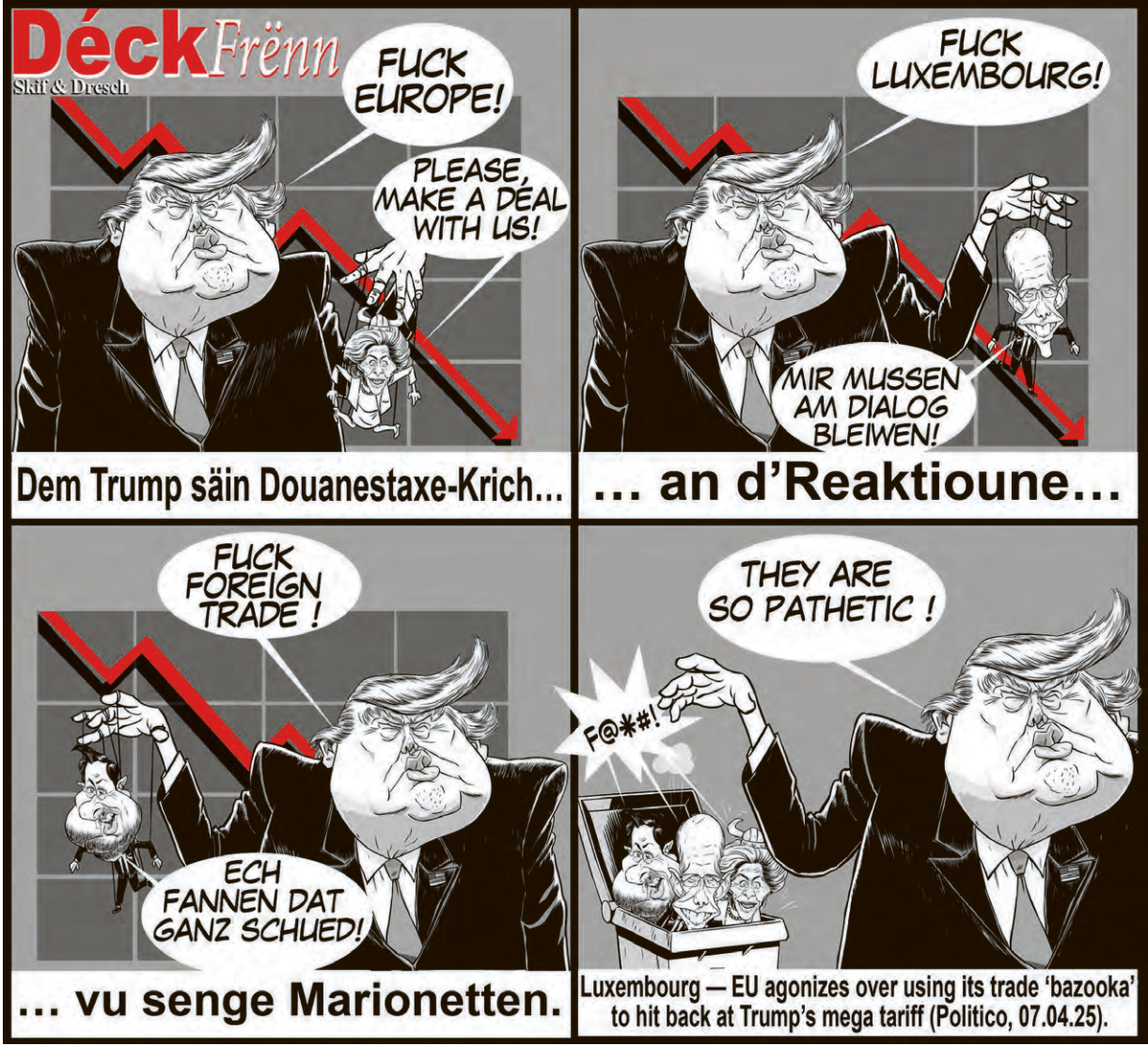
derrière leur camarade Fayot. Sa proposition de loi (déposée le même jour) vise à réduire les délais de communication, pour les aligner sur « les standards des pays limitrophes ». À commencer par les documents couverts par le secret fiscal, qui sont actuellement interdits d'accès pendant cent ans. Une durée imposée jadis par le ministère des Finances, que Fayot veut réduire à cinquante ans. Actuellement, la présence d'un bulletin d'imposition suffit pour que tout un dossier reste inaccessible pendant un siècle. (Pourquoi ne pas enlever ce document pour l'y remettre ensuite ? « Cela ne se fait pas chez les archivistes », répond Josée Kirps, se référant au principe de « l'intégrité du dossier ».)

Pour les dossiers contenant des données à caractère personnel, Fayot propose de ramener le délai de 25 à dix ans après la mort de la personne concernée. Dans son avis, le C2DH va plus loin, notant que « la protection de la vie privée s'éteint au moment de la mort de la personne concernée ». Bref, le RGPD ne s'appliquerait pas aux morts. Josée Kirps s'affiche prudente : « Mais les morts ont des enfants et une famille ! C'est délicat... Surtout dans un petit pays comme le Luxembourg, où les gens se connaissent les uns les autres », dit-elle au Land. Cette bienséance paraît mal placée. Grâce à eluxemburgensia (un outil de recherche très puissant développé par la Bibliothèque nationale), un chacun peut avoir accès, en quelques clics, à des milliers d'articles de presse couvrant les procès d'épuration (« Vor dem Spezialgericht »). Ces chroniques et brèves publiées dans l'immédiat après-guerre citent systématiquement les noms des accusés, voire des té-

moins, et détaillent les motifs des condamnations.

André Bauler s'est montré ouvert à une révision de la loi, dont il avait été le rapporteur il y a sept ans. Les longs délais « compliquent énormément » le travail des historiens (et des passionnés de généalogie), et sont possiblement « disproportionnés », a estimé le député libéral. On pourrait donc envisager « l'un ou l'autre assouplissement », notamment pour les documents touchant au secret fiscal. Même son de cloche chez la directrice des AnLux qui se dit « très favorable » à une adaptation des délais. Dans l'idéal, ajoute-t-elle, il n'y aurait qu'un délai pour tous les dossiers ; même si ceci s'avérerait difficile à réaliser. Proche du départ à la retraite, Kirps s'explique les fréquents « clashes » entre chercheurs et archivistes par le déphasage entre la lente croissance des AnLux et l'explosion du C2DH ; les archivistes n'arrivant pas à suivre la demande en forte hausse provenant des contemporanéistes.

Ce 20 mars, devant la Chambre, Eric Thill a beaucoup parlé pour finalement peu dire (de concret). À côté de phrases sentencieuses sur l'importance des archives, le ministre a placé quelques messages, s'engageant à « faciliter » l'accès aux documents et à « raccourcir » les délais de prescription. En bon politicien, il a assuré ses arrières : Il chercherait « une voie équilibrée », dans le « dialogue » et le « consensus ». À la question de Franz Fayot sur le timing fixé, le ministre répondait qu'il préférerait ne pas en avancer. On « analyserait et évaluerait » les différentes positions, et ceci « an aller Rou ». ●





Sven Becker

Xavier Bettel au conseil européen lundi au Kirchberg

Cool as a cucumber

IIII Pierre Sorlut

Plutôt épargné par les droits de douane de Donald Trump, le Luxembourg se met dans la roue de l’Irlande pour promouvoir la désescalade

À mesures américaines extraordinaires, conseil européen extraordinaire. Réunis à Luxembourg lundi, les ministres en charge des Affaires commerciales de l’Union européenne ont affiché leur « unité » après le « Liberation Day » de Donald Trump. Le 2 avril le président américain a annoncé une salve de droits de douanes massifs. Les exportations de l’UE vers les États-Unis seront taxées à hauteur de vingt pour cent en réponse aux barrières tarifaires et non-tarifaires identifiées par l’administration Trump. La Maison blanche évalue à 39 pour cent les droits de douane actuellement appliqués par l’UE. L’Organisation mondiale du commerce les chiffre à 2,7 pour cent (selon une moyenne pondérée). « The methodology used by the U.S. side is not entirely clear to us when it comes to the level of tariffs », euphémise le commissaire européen Maroš Šefčovič. 70 pour cent des 380 milliards d’euros d’export aux États-Unis sont concernés par une taxation à 20 ou 25 pour cent. Les États-Unis devraient ainsi multiplier par onze les recettes sur les importations européennes, passant de sept à 80 milliards de dollars, selon les estimations de l’exécutif bruxellois.

Le terme « unité » revient inlassablement lundi lors des *doorsteps* et conférences de presse. Tellement que cela en devient louche. Mais un diplomate présent lors des discussions l’affirme, ce n’est pas qu’un élément de langage. Les États européens se sont accordés sur la nécessité de s’asseoir à la table des négociations avec les émissaires de Trump. Y compris les gouvernements européens alliés au républicain comme la Hongrie d’Orban et l’Italie de Meloni. Les formulations des ministres européens divergent toutefois sur les moyens de pression à exercer sur les États-Unis en vue des négociations. Le plan A, selon le ministre du Commerce extérieur Xavier Bettel (DP), c’est de négocier avec les Américains. Le plan B, c’est prendre des mesures de rétorsion. Mais l’enjeu consiste à dévoiler dès aujourd’hui *son bargaining power* pour ne pas arriver à la table en position de faiblesse.

Les représentants des pays industriels, à l’instar du Français Laurent Saint-Martin, menacent de sortir le « bazooka » : l’instrument anti-coercition opérationnel depuis 2023 et envisagé lors du premier mandat de Trump quand ce dernier avait augmenté les taxes sur les importations d’acier et l’aluminium européen. En complément de l’instauration de contre-taxes (méthode alors choisie par l’UE et répétée cette année), ce dispositif permet de suspendre les licences, de restreindre le commerce des services, d’augmenter les taxes et de limiter l’entrée des investissements étrangers ou l’accès aux marchés publics.

Les économies principalement tertiaires et notamment prestataires de services financiers aux firmes américains agitent le drapeau blanc. « Il s’agit de se calmer », a fait valoir Bettel. Une tonalité qui dénote avec la couverture médiatique du « Panic Monday » sur les marchés financiers qui se sont effondrés de plus de dix pour cent en un jour. Dans *Le Quotidien* mardi, le directeur de la Chambre de commerce, Carlo Thelen, annonce un « impact indéniable sur l’emploi et la finance au Luxembourg ». Le syndicaliste des banques, Roberto Mendolia (Aleba) croit en un « effet boule de neige » qui « risque de toucher tout le monde ».

[...]

[Suite de la page 15]

Face à *RTL Télé*, Xavier Bettel considère que le Luxembourg est plutôt épargné par le taux forfaitaire imposé par Trump à l'Europe. Plus de 90 pour cent des échanges entre le Luxembourg et les États-Unis sont des services. Par la voix de son ministre aux Affaires commerciales, le Luxembourg se veut néanmoins « solidaire ». Mais il ne jouera, là encore, pas les premiers violons dans le concert diplomatique. Le gouvernement se range derrière l'allié irlandais qui accueille les data centres et bureaux de Meta (Facebook), Google, Microsoft, X ou encore Apple. Sanctionner les géants américains de la Tech a été évoqué à plusieurs reprises par les faucons européens ces derniers jours. Dublin a d'ailleurs souligné que pénaliser les Big Tech américaines, par exemple en leur privant l'accès aux marchés publics, serait se tirer une balle dans le pied. L'UE n'a souvent pas les solutions de substitution. Le ministre du Commerce irlandais, Simon Harris, insiste sur la nécessité de travailler à la « dé-escalade ».

D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de passer à l'acte, la testostérone retombe. Lundi soir, la Commission européenne a adouci les contre-mesures qui étaient dans les tuyaux pour répondre aux 25 pour cent de droits de douane annoncés par Trump en janvier contre l'automobile et les métaux exportés depuis l'UE vers les États-Unis. Le bourbon a été retiré de la liste des produits américains soumis à des droits de douanes européens. La cause ? L'Irlande, l'Italie et la France craignent pour leurs exportations de vins, spiritueux et produits laitiers. Trump a entretemps menacé de tripler les droits de douane y afférent. Les négociations et les contre-mesures consisteront à distribuer la douleur le plus équitablement possible, de manière à ce qu'il n'y ait pas un ou deux grands perdants du côté européen, mais que « tout le monde soit touché un petit peu », affirme notre source diplomatique. Le secteur aérien luxembourgeois grimace à l'idée que l'aviation américaine soit visée par des contre-taxes européennes. Cargolux a commandé dix Boeing 777-8F pour une valeur estimée autour de trois milliards de dollars et Luxair douze 737, aussi pour un « montant historique ».

Le Luxembourg est pour l'heure uniquement concerné par les droits de douanes appliqués à l'acier. Une campagne publicitaire d'Arcelor-

« *The trade war creates an opportunity for a larger revision of the global economic system, in which other countries agree to renegotiate the terms of U.S. debt in exchange for more favorable trading terms.* »

New York Times

Mittal, sur les réseaux et dans les rues, fait valoir la contribution de la production locale à des constructions internationales emblématiques. On y voit notamment le One World Trade Center, gratte-ciel qui remplace grâce à des poutrelles « made in Differdange » les tours jumelles détruites le 11 septembre 2001. Il s'agit d'une « campagne grand public qui vise à montrer que l'acier luxembourgeois permet de faire rayonner le Grand-Duché partout dans le monde, sur tous les continents, dans des réalisations connues de chacun », commente un porte-parole du groupe. Il insiste : « Ce n'est pas une prise de position, mais une campagne publicitaire ». Contre ces droits de douane imposés depuis le 12 mars contre l'acier, ArcelorMittal demande « un soutien urgent en Europe pour (...) soutenir la compétitivité et la durabilité de la production d'acier européenne ». Dix pour cent de l'acier produit au Grand-Duché (Differdange et Belval) serait destiné au marché américain, selon la communication de l'entreprise. ArcelorMittal, également présente aux États-Unis, ne donne en revanche pas les volumes d'acier européen exportés outre-Atlantique.

Les négociations interviennent dans un contexte géopolitique tendu et dans lequel la sécurité de l'Europe dépend de son allié américain. Les États-Unis ont fourni plus

de soixante pour cent des armes achetées par l'UE pour la guerre d'Ukraine. Les États baltes ne veulent ainsi pas contrarier le grand frère américain. La Commission européenne exerce le *lead* en matière commerciale au niveau européen et négocie au nom des États-membres. Les services d'Ursula von der Leyen réfléchissent aux mesures à apporter. Il convient de rester « as cool as a cucumber », confie notre source diplomatique. Ces annonces de Trump, dit-elle, auraient principalement pour vocation de ramener les concurrents commerciaux à la table pour négocier certains aspects de leurs échanges. Par exemple, des barrières réglementaires en Union européenne.

« Tous les États membres souhaitent éviter une guerre commerciale avec les États-Unis. Nous ne voulons pas nous précipiter et d'abord parler aux citoyens et aux entreprises », a rassuré Michal Baranowski, ministre du Développement économique polonais qui préside les réunions de son ressort en ce premier semestre. L'UE et le Luxembourg misent aussi sur un ras-le-bol des électeurs américains qui voient leur retraite (pour beaucoup placée en bourse) fondre comme neige au soleil. Une dégringolade durable des marchés ne plaira ni aux électeurs démocrates, ni aux républicains. Mercredi, Donald Trump a annoncé une suspension de 90 jours de la mise en place des droits de douane avec les pays qui souhaitent négocier. Par ailleurs, avec son « Liberation Day », le président américain a poussé les Européens dans les bras de ses concurrents commerciaux. Lundi, le commissaire Šefčovič annonce accélérer la mise en place d'accords de libre-échange avec l'Inde, l'Indonésie ou encore le Moyen-Orient. Et bien sûr la Chine avec qui l'UE souhaiterait rééquilibrer ses échanges. Mais pas question de laisser les voitures électriques chinoises inonder l'UE, dit-on. Les entreprises européennes doivent aussi accéder plus facilement au marché chinois. Le commissaire Šefčovič a présenté lundi le bilan de son voyage la semaine passée dans l'Empire du Milieu.

« Trump hasn't a clue what he has unleashed », titre mardi l'éditorialiste du *Financial Times*, Edward Luce. Le président américain est dépeint comme principalement « en colère contre alliés et amis » et que son « plus grand mépris » est adressé à l'Europe et au Canada. « The idea that Trump's impact will be limited to goods-traded economy is also wishful thinking »,

écrit le journaliste basé à Washington. « Les pays étrangers détiennent une part importante de la dette américaine », relève-t-il. Si l'UE étudie les moyens de répliquer qu'elle a dans sa « modeste boîte à outils » plutôt que de s'engager frontalement dans une escalade, « ce n'est pas parce qu'elle pense que Trump va revenir à la bienséance, mais bien parce que lui rendre la monnaie de sa pièce va faire dérailler le système financier international ». Un chroniqueur du *New York Times* parle de « Trump shock » et le compare au « Nixon shock » de 1971. Pour Trump, il ne serait pas seulement question de combler les déficits commerciaux en taxant les imports et en rapatriant la production, « il s'agit aussi de déficit budgétaire ». Le poids de l'endettement rendu possible par la libéralisation des marchés de capitaux dans les années 70 ne serait plus soutenable. « La charge de la dette va réduire à néant la marge de manœuvre en matière de décision politique », prévient le journaliste : « The trade war creates an opportunity for a larger revision of the global economic system, in which other countries agree to renegotiate the terms of U.S. debt in exchange for more favorable trading terms. » Une pensée inspirée par l'économiste Stephen Miran (aujourd'hui conseiller proche du président Trump) dans *A Users Guide to Restructuring the Global Trading System*.

En 1971, Richard Nixon avait abandonné le système de Bretton Woods de la parité or-dollar, laissant les cours monétaires flotter au gré de l'offre et de la demande. Le président républicain avait aussi redistribué les cartes des relations internationales en se rendant à Pékin et à Moscou puis en réduisant considérablement la présence militaire américaine en Europe. En novembre 1971, le ministre des Affaires étrangères Gaston Thorn (DP) remarquait à la Chambre que les « surprises ne sont pas exclues » et que « malgré les assurances du président Nixon, les Occidentaux sont une fois de plus exposés à des voltes-faces américaines ». Les Européens avaient dû consentir un effort financier pour la défense du continent. La politique de Nixon avait mené au premier krach pétrolier de 1973. Pris dans la crise sidérurgique, le Grand-Duché avait trouvé un second souffle dans la financiarisation de son économie dans une mondialisation effrénée. L'Union européenne s'élargissait et poursuivait son intégration. D'aucuns voient en le choc Trump l'occasion d'un resserrement des liens européens et peut-être une opportunité à moyen terme.

Le ministre du Commerce Xavier Bettel avec son homologue allemand Robert Habeck





La crise de la quarantaine

IIII Julie Ming

Le régime des pensions atteint un âge critique. Pourquoi la réforme de sa réforme est nécessaire

Dix ans après l’avis du Conseil économique et social (CES) qui en posa les bases, la loi du 27 juillet 1987 concernant l’assurance pension en cas de vieillesse, d’invalidité et de survie est entrée en vigueur. Qualifiée à l’époque de fondamentale, cette loi avait pour objectif de « freiner l’augmentation du coût du système de protection en matière de pensions compte tenu de l’évolution démographique et économique » et a, entre autres, créé un régime contributif unique (le régime général) en fusionnant les quatre régimes contributifs (régime agricole, régime des employés privés, régime des ouvriers et le régime des artisans, des commerçant et industriels) qui existaient alors.

Malgré, ou peut-être à cause des, trois réformes (1991, 2002, 2012) qui ont suivi, les pensions payées aux retraités devraient bientôt excéder les recettes en cotisations. L’actuelle ministre de la sécurité sociale, Martine Deprez (CSV), déclarait ainsi en décembre 2023 que « 2027 sera une année charnière, celle où les dépenses de l’assurance pension vont dépasser les recettes. En 2027, il faudra se pencher sur la manière d’adapter le système ». « Ne rien faire n’est pas une option (...), fin mai, début juin, le gouvernement mettra sur la table des propositions pour réformer le système des retraites » a-t-elle précisé sur *RTL Télé* le 27 mars.

Face à cette perspective, retraités perplexes et actifs inquiets sont tentés de (se) demander pourquoi une nouvelle réforme des pensions est-elle nécessaire alors qu’une

– déjà – importante réforme, « préparée longuement, précédée de diverses études », destinée à « adapter le système aux évolutions économiques et démographiques » et conçue pour produire ses effets jusqu’en 2052, avait été votée voilà à peine plus de dix ans (loi « Di Bartolomeo » du 21 décembre 2012).

La réponse courante à cette pertinente question est qu’une nouvelle réforme s’impose car si la loi de 2012 fut un pas dans la bonne direction, elle n’avait pas été assez loin dans le changement de paradigme. En réalité, la vraie raison est beaucoup plus triviale : il va falloir de nouveau réformer car le financement des retraites est un problème sans solution définitive, au même titre d’ailleurs que de nombreux autres défis (logement, toxicomanie, inégalités, insécurité, etc.) qui reviennent sans cesse hanter le Grand-Duché.

Dès lors, peu importe ce qu’il sera décidé par l’actuel Parlement dans l’espoir de remettre d’équerre les perspectives financières du système de retraite, ce n’est pas prendre trop de risque que d’affirmer que dix à quinze ans plus tard, il faudra revenir sur le métier et entreprendre de nouveau « quelque chose » afin de réduire l’écart de viabilité projeté du système.

Quiconque a lu attentivement l’avis de l’Inspection générale de la sécurité sociale concernant l’assurance pension publié en octobre 1988, l’avis du CES de juillet 2024 ou connaît

la sensibilité de l’avenir financier du système des retraites à la « boule de cristallerie » en est, en principe, conscient. Pour les autres, sachez qu’un système de retraite par répartition consistant à mettre le paiement des pensions à la charge des actifs qui les financent par des cotisations qui leur ouvrent le droit à une retraite future auprès du système, il est simplement venu l’heure de payer l’addition après le boom de l’emploi des décennies précédentes. S’il a rempli la lune du fonds de compensation de miel, ce boom n’était pas pour autant un repas gratuit... Et comme les défis budgétaires liés au vieillissement sont de nature à voler en escadrille, l’addition en question, sorte de dette implicite envers un nombre croissant de pensionnés, sera de plus en plus inconfortable à honorer, sauf à pouvoir compter sur un afflux perpétuel de travailleurs qualifiés permettant que chaque nouvelle génération de cotisants soit, relativement au nombre de retraités, plus imposante que la précédente, ce qui revient à miser sur une pyramide de Ponzi migratoire et frontalière (cf. *d’Land* du 3 janvier 2025 : Le grand retour du problème démographique).

Le Luxembourg dispose (encore) d’assez de marges de manœuvre pour conduire une intelligente réforme néo-corporatiste macérée de compromis précautionneux et de procrastination appliquée

Dès lors, considérer qu’une réforme est à engager dans les meilleurs délais pour éviter au régime général de passer sa quarantaine en crise n’est pas délirant. Il est toutefois indispensable, avant même le paramétrage de la réforme, de reconnaître comme étant tout à fait normal que la part des ressources (publiques et/ou privées) consacrées au financement des pensions augmente dans un contexte de détérioration du rapport entre le nombre de pensions et le nombre de cotisants actifs induite par le vieillissement. À cet égard, il n’est hélas pas assez dit qu’augmenter le taux de cotisation ou obliger/inciter les salariés à épargner pour leur retraite, par exemple au titre du troisième pilier, reviennent tous les deux à sacrifier une partie de la consommation courante/augmenter l’épargne nationale afin de financer à l’avenir un nombre croissant de pensions. Aussi, il convient de ne pas trop (s’)inquiéter dans la mesure où le Luxembourg dispose (encore) d’assez de marges de manœuvre pour conduire une intelligente réforme néo-corporatiste macérée de compromis précautionneux et de procrastination appliquée.

À partir de là, les possibles (« adaptation nécessaire », « rééquilibrage prudent », « ajustement indispensable », « lissage avisé », « effort raisonnable », « changements dans la continuité », « re-paramétrage durable », « révolution copernicienne pragmatique », etc.) sont multiples, voire infinis. Une (belle) alternative, parmi de nombreuses autres envisageables, serait de donner une nouvelle forme au régime général d’assurance pension tout en sanctuarisant le premier pilier par répartition financé aux deux tiers par des cotisations assises sur les revenus d’activité jusqu’à cinq fois le salaire social minimum (SSM). Le taux de cotisation resterait fixé à seize pour cent, répartis à parts égales entre employeurs et salariés, avec une subtilité empruntée au bonus-malus : une majoration à fonds perdus d’un pour cent pour les assurés de plus de quarante ans qui n’ont aucun enfant (légitime, légitimé, naturel ou adoptif).

Fidèle à sa longue tradition de subventionner consommateurs et producteurs, l’État nounou/paternaliste contribuerait au financement du régime à hauteur d’un tiers (huit pour cent de la masse cotisable). Au moment du départ à

[...]

[Suite de la page 13]

la retraite, les cotisations accumulées durant la vie active seraient ajustées en fonction de l’inflation et revalorisées selon un taux d’intérêt annuel garanti différencié, par exemple par tranche de 200 000 euros de cotisations (adaptées à l’inflation) cumulées. Le montant de la pension minimum garantie pour une carrière complète de cotisation correspondrait au SSM et la pension maximale serait plafonnée à deux fois ce seuil, voire à cinq tiers du SSM pour rester cohérent avec le montant maximal de l’indemnité de congé parental depuis la réforme Cahen de 2016.

Après quarante années de cotisation ou à partir de soixante-cinq ans, le patrimoine retraite (cotisations ajustées et revalorisées) de chaque assuré serait converti en une rente sur vingt ans. La première pension versée serait à réévaluer à l’aune de l’inflation (indexation) puis serait (éventuellement) réajustée tous les deux ans au moment de la révision biennale du SSM. Les retraités encore en vie au-delà de vingt ans de retraite ne percevraient plus que la pension minimum garantie.

Pour compléter le dispositif, les retraités estimant leur retraite insuffisante pourraient, sur le modèle du Lease Buyback Scheme de Singapour, monétiser leur patrimoine immobilier auprès du fonds de compensation en échange d’un supplément de pension sous forme de prêt hypothécaire inversé. Aussi, les jeunes époux pourraient faire valoir leur épargne-retraite du troisième pilier comme garantie auprès des banques au moment de leur premier achat immobilier¹.

*Un PEPEC (prélèvement
exceptionnel pour excès de
chance) serait à payer par
tous ceux, retraités avant la
réforme, qui touchent une
retraite supérieure à deux
fois le SSM*

Par ailleurs, les régimes spéciaux seraient alignés sur le régime général réformé. Dans l’espoir de faire passer la pilule, la (grosse) rupture de contrat implicite causée par cet alignement serait (en partie) compensée par une augmentation de salaires des fonctionnaires et autres assurés aux régimes statutaires du secteur public et par le remboursement des cotisations qui auraient été versées au-delà de cinq fois le SSM. Enfin, un PEPEC (prélèvement exceptionnel pour excès de chance) destiné à alimenter le fonds de compensation serait à payer par tous ceux, retraités avant la réforme, qui touchent une retraite supérieure à deux fois le SSM.

Parce qu’aucun calcul (se voulant) savant ne saurait imposer comment atteindre l’équilibre (instable) d’un régime

de pension, les différents paramètres (niveau de la pension maximale, taux d’intérêt garanti, lien entre les flux de pension et les cotisations accumulées, nombre d’année avant basculement vers la pension minimum, etc.) qui façonnent la réforme susmentionnée sont par essence tous (politiquement) discutables (voir encadré).

Le nouveau régime proposé a(urait) cependant le grand mérite de rendre le calcul de la retraite, patrimoine de ceux qui n’en ont pas, compréhensible. Car un autre non-dit au sujet des retraites, en plus d’être un problème sans solution définitive, est que le système actuellement en place, articulé autour d’un ensemble de concepts abscons (majorations forfaitaires, majorations proportionnelles, majorations échelonnées, seuil applicable aux majorations, montant de référence, etc.), est d’une effroyable complexité ; peu de gens sont ainsi en mesure de comprendre le lien entre les cotisations qu’ils versent durant leur vie active et le montant de leur pension future. Une complexité qui rend « impossible de mener une politique de communication intelligible permettant d’expliquer aux assurés leurs droits à pension et leur permettant d’opérer des choix raisonnables notamment en ce qui concerne le départ à la retraite », déplorait l’ancien président de la Caisse nationale d’assurance Pension dans son avis sur le projet de loi portant réforme de l’assurance pension de 2012. ●

¹ Voir à ce sujet : Loi (abrogée) du 8 mars 1984 portant création d’un prêt aux jeunes époux.

² Il s’agit là de quelques-unes parmi les idées de réformes avancées par certains groupes et sensibilités politiques de la Chambre des députés.

It’s the politics, Stupid

Les retraites sont par essence un casse-tête. Il n’existe ni taux de cotisation optimal, ni taux de remplacement économiquement idéal, ni d’ailleurs de régimes de retraite foncièrement supérieurs à d’autres car tous sont, en principe, fruits du contexte et de la culture politiques des différents pays. Ainsi, si au Grand-Duché le taux de cotisation à charge des assurés et des employeurs est fixé à seize pour cent du revenu cotisable depuis 1978, le maximum cotisable plafonné à cinq fois le SSM depuis qu’il a été relevé en 1991, les pensions adaptées au coût de la

vie et au niveau de vie, l’âge légal de départ à la retraite fixé à 65 ans, et la pension de vieillesse composée de majorations forfaitaires et de majorations proportionnelles, ce n’est pas tant parce que l’« économisme » et « l’actuariat » l’imposent. Ce sont en réalité des compromis politiques qui ont décidé qu’il en serait ainsi.

Dès lors, révision du système de calcul des pensions avec une augmentation du montant forfaitaire de cent pour cent, alignement du niveau de la pension minimum sur le seuil de pauvreté, baisse du plafond des cotisations dans le régime

général d’assurance pension à quatre fois le salaire social minimum, augmentation du plafond des cotisations dans le régime général d’assurance pension à six fois le salaire social minimum, augmentation de la pension minimum de trois cents euros, fusion entre l’allocation de fin d’année et la pension minimum, déplafonnement intégral des cotisations, transfert des dépenses de la CNAP vers le budget de l’État, suppression du plafond de cotisation en matière de pension sans hausse équivalente des prestations, augmentation solidaire des taux de cotisation du régime général de 8 à 9, 10 voire 11 pour cent : Tout est possible (notamment rien) ! JM



Sven Becker



Société générale
à Luxembourg
(photo de 2017)

IIII Georges Canto

Les banques européennes font de moins en moins dans le détail. Explications

Avant la tempête boursière de début avril, les banques européennes avaient retrouvé les faveurs de la cote, l'indice sectoriel Euro Stoxx Banks (portant sur 22 établissements cotés) progressant de plus de 32 pour cent entre le début janvier et la fin mars 2025, contre 11,3 pour l'indice général Euro Stoxx 50. À l'origine de ce regain d'intérêt, après plusieurs années de désaffection, leurs bons résultats en 2024, eux-mêmes issus d'une profonde transformation de leurs modèles d'affaires, un développement pas forcément visible des clients mais qui n'a pas échappé aux investisseurs.

Fondamentalement, le *business model* des grandes banques européennes reste celui de la « banque universelle », mais la répartition entre les différentes activités évolue rapidement au détriment de la banque de détail (également appelée banque commerciale de réseau ou *retail banking* en anglais). La banque de détail, dont les clients sont les particuliers, les professionnels et les petites entreprises, demeure le pilier principal de l'activité mais peut-être plus pour très longtemps, car ses conditions d'exercice sont devenues très contraignantes.

Entre 2008 et 2021, la politique « accommodante » de la BCE s'est traduite par une forte baisse des taux qui a pesé sur les revenus, principalement tirés de la marge réalisée sur les crédits accordés. Le rebond des taux à partir de 2022, aurait pu permettre la reconstitution des marges si sa brutalité n'avait pas aussi freiné la demande de crédits. La banque de détail est devenue, par ailleurs, un secteur hautement concurrentiel avec l'irruption, portée par la technologie, de « nouveaux entrants » (banques en ligne, néobanques, fintechs diverses) qui, après avoir conquis plusieurs millions de clients grâce à une offre simplifiée et *low cost* accessible via une expérience-client fluide et pratique, cherchent aujourd'hui à étoffer leur gamme et à affronter les banques traditionnelles sur une palette bien plus large de produits et de services.

Ainsi, Revolut (cinquante millions de clients dans le monde) lancera prochainement une offre de crédit immobilier, actuellement en phase de test. La fintech allemande Trade Republic, connue à l'origine pour avoir démocratisé l'investissement boursier, dispose d'une

licence bancaire depuis décembre 2023 et propose désormais comptes-courants rémunérés, produits d'épargne classiques et cartes de paiement. Les banques de détail, bien qu'ayant tenté de faire face en développant leur « proposition de valeur » en ligne, se retrouvent désormais face à une concurrence frontale très compétitive en termes de tarifs, alors qu'elles continuent à supporter les coûts élevés de réseaux d'agences de moins de moins fréquentées, un phénomène ancien qui s'est accéléré après la pandémie de Covid-19.

Le changement le plus visible de la transformation du *retail banking* est la réduction drastique du nombre de points de contact. BNP Paribas a annoncé fin mars 2025 sa volonté de fermer un tiers de ses agences françaises d'ici 2030, soit 500 sur 1 500. Son cas n'est pas isolé : une petite révolution dans un pays longtemps réticent à supprimer des agences et qui en compte encore deux fois plus, par rapport à sa population, que dans le reste de l'Europe. En Allemagne, où le nombre d'agences a été divisé par deux en dix ans, la Deutsche Bank a annoncé 2 000 suppressions de postes dans le réseau en 2025, pour « redresser la barre de la rentabilité dans la banque de détail ». Il ne devrait plus rester fin 2026 que 650 agences, soit deux fois moins qu'en 2020, et trois fois moins qu'en 2014.

Les fermetures d'agences sont un creveu-cœur pour les banques coopératives et mutualistes, très présentes dans certains pays, car leur maillage étroit est directement corrélé à leurs imposantes parts de marché, notamment en termes de dépôts. Pour elles, la réduction du réseau n'a pas seulement un impact en interne avec des suppressions d'emploi, mais aussi une dimension socio-politique, en raison du risque d'apparition de véritables « déserts bancaires », déjà visible dans les pays les plus étendus comme la France et l'Espagne.

En contrepartie de ce repli, parfois spectaculaire (aux Pays-Bas, les réseaux des trois principales banques Rabobank, ING et ABN Amro se sont contractés de 70 à 85 pour cent entre 2018 et 2023), les banques traditionnelles renforcent significativement leurs services en ligne. Certains grands établissements disposent, en plus

Le changement le plus visible de la transformation du retail banking est la réduction drastique du nombre de points de contact

de leurs services digitaux, de « banques en ligne internes », rachetées ou créées ex-nihilo. À quelques exceptions près, comme Boursobank (SG), elles sont encore peu développées : apparue en 2013, Hello Bank, de BNP Paribas, ne compte toujours qu'un million de clients sur les sept millions revendiqués par la banque. Il existe donc une importante marge de progression (Hello Bank devrait doubler de taille en cinq ans) mais sous la condition d'investissements importants.

La restructuration de la banque de détail s'accompagne d'une réduction de son importance dans l'activité totale, même au sein des établissements mutualistes. Chez BNP Paribas, le Produit net bancaire des « banques commerciales » en France et à l'étranger, qui en 2024 a crû deux fois moins vite que le PNB total, n'en représentait plus que 36 pour cent. Au Crédit Agricole, la part de la « banque de proximité » dans le PNB est tombée sous les cinquante pour cent tandis que sa contribution au résultat net dépasse à peine vingt pour cent.

En contrepartie, les banques européennes se renforcent sur les autres segments de l'activité comme la banque de financement et d'investissement (BFI), la gestion d'actifs, la gestion de fortune et l'assurance. Ces segments, encore peu développés dans certains établissements, croissent rapidement et contribuent fortement à la rentabilité. Ainsi, chez Santander, première banque espagnole, les revenus du pôle *Wealth & Insurance* (qui regroupe le *private banking*,

la gestion d'actifs et l'assurance) ont augmenté de quinze pour cent en 2024, moitié plus que les autres activités. Ce pôle, bien que relativement restreint, est deux fois plus rentable, relativement, que la banque de détail. Au Crédit Agricole le pôle Gestion de l'épargne et assurance, dont les revenus ont augmenté de 14,4 pour cent en 2024 (+ 37 pour cent en gestion de fortune), a contribué à 20 pour cent du PNB et à 38 pour cent du bénéfice. À la Commerzbank et à la BNPP, la BFI pèse respectivement environ 42 pour cent et 37 pour cent du PNB, menaçant ou dépassant déjà la part de la banque de détail.

Dans la gestion d'actifs (asset management), autre domaine suscitant un vif intérêt, les grandes manœuvres sont également lancées avec l'annonce en décembre 2024 de l'acquisition d'Axa Investment Managers (850 milliards d'euros sous gestion) par BNP Paribas, pour former un groupe totalisant 1 500 milliards d'euros. Un mois plus tard, l'assureur italien Generali et le groupe bancaire français BPCE décidaient la création d'une entreprise commune dans la gestion d'actifs : avec quelque 2 000 milliards d'euros d'actifs sous gestion elle se classerait au second rang en Europe et au neuvième rang mondial. En revanche le projet de rachat d'Allianz GI par Amundi (Crédit Agricole) qui aurait créé un mastodonte gérant plus de 2 700 milliards, annoncé fin 2024, est au point mort.

En plus d'une profitabilité attractive, les segments d'activité hors-banque de détail (où la relation à distance trouve aussi toute sa place, comme on le voit en *private banking*) présentent plusieurs avantages. Les besoins de la clientèle, de particuliers comme d'entreprises, sont importants. La rémunération sous forme de commissions y domine, ce qui les rend moins dépendantes des variations de taux d'intérêt. Cerise sur le gâteau, elles sont moins gourmandes en fonds propres. Il reste que, dans une conjoncture incertaine, l'évolution du *business model* des grandes banques européennes ne sera peut-être pas suffisant pour les protéger des chocs économiques ou commerciaux. Début avril, elles ont d'ailleurs été davantage affectées par la dégringolade boursière que les autres secteurs. ●



Sven Becker

Répétition dans le cadre du TalentLab

Eh bien ! Dansez, maintenant

IIII France Clarinval

Jeudi 3 avril à la Bananfabrik à Bonnevoie. Le rendez-vous mensuel « Le 3 du Trois » revêt des atours particuliers. Le public se presse pour assister à une série de spectacles un peu particuliers : trente pièces courtes commandées à trente chorégraphes pour célébrer les trente ans du Trois C-L (pour Centre de création chorégraphique luxembourgeois). Une soirée festive où ont été montrées des facettes très diverses de la création chorégraphique du Luxembourg : plus ou moins physique, plus ou moins musicale, plus ou moins abstraite, revendicative, théâtrale... La grande vitalité actuelle du secteur est le fruit d'un long développement et d'un travail important de la part d'une poignée d'acteurs engagés qui ont su convaincre les pouvoirs publics de les soutenir. D'un art de niche, sans ancrage traditionnel local, la danse contemporaine s'est largement répandue au Luxembourg. Aujourd'hui, le Luxembourg compte environ 45 artistes chorégraphes professionnels ainsi que des danseurs engagés internationalement. Tous les théâtres et tous les centres culturels du pays programment de la danse et plusieurs en produisent.

Pour mesurer cette évolution, il faut remonter un peu plus dans l'histoire. Dans les années 1970-1980, s'intéresser à la danse, c'était principalement aller voir des ballets. Des spectacles importés dans la programmation des théâtres avec les ensembles classiques ou modernes de

« On vivait tous à l'étranger en tant que danseurs professionnels quand on a vu que quelque chose allait éclore ici. Il fallait en être »

Bernard Baumgarten, Trois C-L

Maurice Béjart, Jiří Kylián ou John Neumeier. Certes une classe de danse classique avait débuté au Conservatoire de la Ville de Luxembourg en 1972, suivie par l'introduction de la danse moderne en 1978, puis du jazz en 1983, mais la danse (comme beaucoup de pratiques artistiques à l'époque) était perçue comme un loisir et non comme un métier. Parallèlement, les conservatoires d'Esch et du Nord, ont intégré la danse dans leur offre de formation, respectivement en 1984 et 1987, renforçant l'ancrage institu-

tionnel de la discipline. Jusqu'au milieu des années 1980, la danse contemporaine restait largement absente des scènes et des classes.

Le Festival Cour des Capucins, initié en 1985 par Marc Olingier, directeur du Théâtre des Capucins, Christiane Eiffes, professeur de danse au Conservatoire de Luxembourg, et Normando Torres, fondateur du Festival de la Grand Place à Bruxelles a pour la première fois offert une plateforme à de jeunes chorégraphes, d'abord venus d'ailleurs. Progressivement, des créations luxembourgeoises ont été intégrées à la programmation. Autre initiative ambitieuse, dans le domaine de la danse classique, l'Euroballet, allait apporter un nouvel engouement pour la danse. « L'idée était que cinq danseurs viennent de chaque pays européen et montent ainsi une troupe basée à Luxembourg. Mais ça n'a pas fonctionné. Il manquait les salles de répétition, les logements, les infrastructures », se souvient Christiane Eiffes. « C'était un truc un peu mégalomane, qui ne pouvait pas prendre racine, le Luxembourg n'était absolument pas prêt », complète Bernard Baumgarten, directeur du Trois C-L depuis 2007.

Malgré les difficultés, cette expérience a démontré l'intérêt croissant du public pour la danse. Christiane Eiffes suppose : « Le ministère de la Culture avait dépensé beaucoup d'argent dans cet Euroballet. Il

s'est dit qu'il ne pouvait pas avoir investi pour rien et a voulu construire une structure plus pérenne. » Le Théâtre Dansé et Muet (TDM) voit ainsi le jour, regroupant une dizaine d'associations, des conservatoires et écoles privées ou encore des festivals. Le nom, choisi pour englober le théâtre gestuel ou le pantomime, prêtait à confusion. Après des appels d'associations de sourds et muets, il a été changé en Théâtre Danse et Mouvement, gardant les mêmes initiales. Dans le sillage de l'année culturelle 1995, des chorégraphes comme Malou Thein, Bernard Baumgarten et Jean-Guillaume Weis réalisent les premières productions de cette structure. « On vivait tous à l'étranger en tant que danseurs professionnels et on a vu que quelque chose allait éclore ici. On a revendiqué le droit de venir travailler au Luxembourg », appuie Baumgarten. Les années suivantes voient apparaître d'autres danseurs et danseuses qui viennent au Luxembourg après avoir été formés ailleurs : Annick Pütz, Sylvia Camarda, Anne-Mareike Hess, Gianfranco Celestino, Hannah Ma, Anu Sistonen ainsi que Yuko Kominami.

Le TDM était une association légère, sans bureau fixe, sans salle de cours ou de répétition. Elle s'est progressivement structurée et professionnalisée, avec un budget assez bas, mais assuré. Le travail s'est cristallisé



À la Banannefabrik : Proximité entre les danseurs et le public lors d'un 3 du Trois

D'une asbl sans bureau fixe à une Maison pour la danse, le Trois C-L fête ses trente ans et l'évolution éclatante de la création chorégraphique au Luxembourg

autour de la création et des chorégraphes. « Les choses sont devenues un peu plus faciles, un peu plus visibles, un peu mieux soutenues, avec de plus en plus de coproductions », rembobine Christiane Eiffes, cheville ouvrière du dispositif.

En 2005, après dix ans d'existence, une convention avec le ministère de la Culture permet un changement de statut et une avancée dans la professionnalisation de la danse. Le TDM devient le Centre de création chorégraphique luxembourgeois (résumé en Trois C-L), avec l'accent sur le mot de création. Les fonctions et missions ont été précisées et élargies : accueil et production pour les artistes, actions de développement des publics, programmation artistique et mise à disposition d'informations.

La deuxième année culturelle, en 2007, offre un nouvel élan avec le programme *Dance Palace*, un centre de création chorégraphique éphémère, installé dans un ancien entrepôt de Bonnevoie, la Banannefabrik. « C'était assez délabré, il y avait des arbres qui poussaient à l'intérieur... On a mis l'eau, le chauffage et l'électricité pour accueillir des chorégraphes de la Grande Région pendant six mois », sourit Bernard Baumgarten. En tout, 18 créations transdisciplinaires ont été menées, avec des présentations du travail au

public à la fin de chaque mois. « On a connu un très grand succès parce que c'était la première fois qu'on dévoilait le processus créatif au public. » Ce succès, et le lobbying porté par plusieurs associations de théâtre et de danse (rassemblées sous le nom État d'urgence), ont ouvert la voie à une rénovation des lieux en bonne et due forme. « On a tous dû se débrouiller avec un bout d'élastique et un bout de ficelle. On n'a jamais eu peur de mettre les mains dans le cambouis », retrace le directeur. En 2011, le Trois C-L s'installe à la Banannefabrik, devenant un véritable lieu de référence pour la danse contemporaine avec trois studios de danse, des bureaux et des espaces communs où les artistes peuvent travailler, manger, ou simplement se rencontrer.

À l'image des sorties de résidences organisées au *Dance Palace*, les soirées « 3 du Trois » (les 3 de chaque mois, quel que soit le jour de la semaine) donnent au public l'accès aux spectacles en train de se faire, d'en suivre le développement et d'échanger avec les artistes. « Tout en restant avant tout un lieu de création, de répétition, pas une salle de spectacle », précise le directeur. Il constate que le public actuel n'est plus seulement un consommateur passif, mais se montre de plus en plus demandeur de médiation vis-à-vis des œuvres et des artistes. « Les gens posent des questions,

veulent comprendre d'où viennent les artistes et leurs idées. Ils donnent leur opinion. » La proximité physique du dispositif de la Banannefabrik ajoute une dimension émotionnelle à cette rencontre. Des introductions avant les spectacles, des « bords de scène » après, constituent une « école du regard », essentielle dans le domaine contemporain où les repères traditionnels sont brouillés voire absents.

D'ailleurs le terme même de danse contemporaine est difficile à cerner. Les chorégraphes collaborent forcément à d'autres disciplines, la musique, les arts plastiques, le théâtre, la vidéo, les sciences, la littérature voire l'intelligence artificielle ou la robotique. « C'est encore le terme qui est utilisé, mais il faudrait passer à autre chose. On pourrait dire simplement spectacle. Tout est permis en danse contemporaine, parfois jusqu'à ne pas danser », estime Bernard Baumgarten. Il décrit une performance où William Cardoso qui se fait tatouer en direct sur le plateau, en disant un texte très virulent pour affirmer et revendiquer son homosexualité. Le message est très fort, compris immédiatement et témoigne d'une urgence de l'artiste. « Ce qui compte, c'est le goût du risque : Ce que l'artiste a dans le ventre, qu'il veut exprimer est plus intéressant qu'une belle variation de mouvements, techniquement bien faite, mais sans âme. »

« La création contemporaine luxembourgeoise reste une niche par rapport à l'ensemble des spectacles », constate Jérôme Konen, le directeur du Kinneksbond à Mamer où il coproduit au moins deux créations chorégraphiques par an. Il mesure la diversité des approches des différentes maisons culturelles, les unes optant pour des accueils très prestigieux et parfois très chers qui attirent beaucoup de monde. Les autres valorisant l'émergence de jeunes. D'autres encore travaillant avec des artistes en résidence. Longtemps, les grands noms de la danse invités au Luxembourg (Anne Teresa de Keersmaecker, Josef Nadj, Sascha Waltz, Hofesh Shechter, Akram Khan, Angelin Preljocaj...) ont détourné l'attention du public par rapport à la scène nationale. C'est moins vrai aujourd'hui avec les nouvelles générations de chorégraphes qui imaginent, développent et construisent leurs productions à l'international.

Dès les débuts, la diffusion internationale des créateurs du Luxembourg est apparue comme une évidence. « On ne peut jouer que quelques dates au Luxembourg, il faut chercher plus loin, d'autant que, vu d'ici, l'étranger est au bout de la rue », pointe Baumgarten. Ainsi TDM était déjà membre fondateur du réseau de diffusion européen Aerowave et a développé des partenariats avec des plateformes en France. Aujourd'hui, une vingtaine d'échanges internationaux sont mis en place

en Europe mais également en Asie ou au Canada. L'idée est d'envoyer les chorégraphes luxembourgeois dans les structures à l'étranger et de recevoir d'autres chorégraphes en retour. Bernard Baumgarten détaille : « Ce n'est pas simplement pour transmettre des clés des studios. Ce sont de véritables moments d'échange qui mènent à des collaborations. »

Cette ouverture internationale est peut-être ce qui caractérise le plus la danse au Luxembourg : sa spécificité est de ne pas en avoir. « Dans un pays où il n'y a pas de formation professionnelle pour la danse, il est évident que ceux qui s'y destinent vont étudier à l'étranger. Ils ont la facilité des langues, ils peuvent aller où ils veulent. Ils reviennent avec des influences très diverses », constate Bernard Baumgarten. « Selon les pays, les écoles, les professeurs, les chorégraphes qu'ils rencontrent, ils vont développer des techniques différentes, des discours différents », renchérit Jérôme Konen. Ils concluent tous les deux qu'il y a autant de styles que de chorégraphes et que c'est ce qui fait la force de la scène luxembourgeoise. « À l'international, ce que l'on cherche, c'est la singularité, c'est l'originalité. C'est un

« Le programme d'aide à la structuration des compagnies a donné un coup de boost au secteur. Ce choix pourrait servir de modèle pour d'autres domaines artistiques. »

Jérôme Konen, Kinneksbond Mamer

atout de ne pas être trop localisé, sinon, on verse dans une sorte de folklore un peu passéiste », argue Christiane Eiffes.

La croissance du secteur et la reconnaissance des artistes sont allés de pair avec un engagement public croissant. Le programme pilote d'aide à la structuration des compagnies chorégraphiques, avec des conventions et des subsides (245 000 euros en 2024), les bourses d'aide à la création, les résidences internationales ont permis l'accélération du développement de cette scène. « Non seulement des danseurs et chorégraphes, mais aussi des métiers annexes comme la gestion des productions et de la diffusion ou les aspects techniques. Ce fut un bon choix qui pourrait servir de modèles pour d'autres secteurs artistiques », soutient Jérôme Konen.

En juillet 2023, dans la foulée du Casino Luxembourg ou des Rotondes, le Trois C-L est devenu un établissement public. Après avoir plafonné autour de 500 000 euros, son budget a augmenté : 684 000 euros en 2024, 900 000 euros cette année et des perspectives de croissance pour les années à venir. Dans

le même temps, le nom a encore changé pour s'adjoindre « Maison pour la danse ». « Nous pensions prendre trois à quatre ans pour opérer cette transition vers la Maison pour la danse. Avec la loi sur les établissements publics, le calendrier politique a précipité notre transformation », explique Baumgarten. Les futures prérogatives ne sont pas encore clarifiées. Et ni l'équipe, ni le conseil d'administration ne veulent de précipitation.

La première étape sera un agrandissement des lieux à Bonnevoie. Le parking adjacent va être transformé d'ici à 2028. Sont prévus un nouveau foyer, des bureaux, des vestiaires et une salle de spectacle des gradins et 120 places. Pour le contenu de cette Maison pour la danse, l'heure est aux consultations des artistes pour recueillir leurs avis et suggestions. « Nous avons des rendez-vous mensuels thématiques pendant six mois. Viendra ensuite un rapport avec nos priorités et notre calendrier », détaille le directeur. La seule échéance qu'il annonce est celle du 19 avril 2029 : « J'aurai 65 ans et tout sera en place au grand bonheur ou à la grande misère de celui ou celle qui va me succéder. » ●





Amerika mangelt es
ausgerechnet zur
Osterzeit dramatisch
an Eiern

LÄSTERLITANEIEN

Der Hühnerschreck hat keine Eier

Notizen zu Machtbesessenheit und Widerstandsflaute

III | Guy Rewenig

Ja, es ist immer wieder schön, wenn wir uns im weltweiten Chaos ein bisschen Schadenfreude leisten dürfen. Zum Beispiel beim Vernehmen dieser Nachricht: Amerika mangelt es ausgerechnet zur Osterzeit dramatisch an Eiern. Für einen Präsidenten, der so herumeiert wie Trump, ist das natürlich ein Menetekel. Die eierlose Großmacht – der reinste Widersinn, die geopolitische Blamage schlechthin. Der geniale US-Gesundheitsminister Kennedy sollte endlich mit der Faust auf den Tisch hauen: Wer hat diese verfluchte Vogelgrippe ins Land geholt? Natürlich die Demokraten. Wer hat unsere Hühnerställe verseucht? Wie gesagt, die Demokraten. Unser großherzoglicher Eierspezialist Lies, der Oberherrscher über die Hesperinger Hühnerbestände, würde das leicht anders beurteilen. Nein, schuld sind die eingeschleusten ausländischen Eierklauer. Sie räubern nicht nur die Nester aus, sondern köpfen auch noch die Eierproduzenten. Und sie bewundern die Demokraten. Da haben wir sie, die rote Brut. Die hemmungslose Eiermafia. Diese Einschätzung würde Trump gefallen. Hat er vielleicht noch ein Plätzchen frei für Herrn Lies? Er wäre in Trumps Kabinett ein ausgezeichnete Minister für Wutausbruchspflege und Verschwörungsverfeinerung (Administration of Anger Care & Conspiracy Refinement).

Im Ernst: Wir sollten unsere höchst angenehme Schadenfreude weiter anreichern. Ist es nicht zutiefst betrüblich, dass die Amerikaner jetzt auf Eierattrappen zurückgreifen müssen? In ihrem Leid färben sie sogar Kartoffeln und Zwiebeln (kein Witz), um ihre Osternester notdürftig auszustaffieren. *Fake eggs* im *fake land*, eine belastende Symbiose. Sie ist unwürdig und beschämend. Helfen wir den bedauernswerten US-Bürgern aus der Bredouille. Wir sind nicht umsonst Gutmenschen. Warum beglücken wir die USA nicht mit faulen Eiern? Wir könnten europaweit alle ungenießbaren „stinking eggs“ einsammeln und im großen Stil an die amerikanischen Freunde verclickern. Und natürlich 35 Prozent Strafzoll draufpacken. *Let's flood the zone with shit*, ganz im Sinne Steve Bannons. Unterwandern wir beschwingt das Vogelgrippenimperium. *Happy Easter*, liebe Befreier! Das wäre doch ein wirksames Gegengift zu Trumps unverschämter Zollpolitik. Die Amerikaner würden gar nicht merken, dass unsere Vergeltungseier faul sind. Sie haben sich derart an die Fäulnis gewöhnt, dass ihre Geschmackspapillen nicht mehr auf Verdorbenes reagieren. Den Amerikanern ist ja nicht einmal aufgefallen, welch gigantisch faules Ei sie sich mit Trump ins politische Nest gelegt haben. Der landesweite Gestank ist das neue Parfüm.

Doch wir sollten uns keinen Illusionen hingeben. Trump ist ein hartgesottener Bursche. Er ist der Typ, der mit dem

Kopf durch die Wand rennt, sich eine kräftige Beule einfrägt und dann wutentbrannt im Eiltempo ein Dekret unterschreibt: Diese Wand wird abgerissen, wegen Widerstands gegen die Staatsgewalt! Niemand beleidigt den Präsidenten, auch nicht eine widerwärtige Wand! Jetzt statuieren *ich* ein Exempel. Nicht nur die Wand wird plattgemacht, auch der dazugehörige Wohnkomplex wird den Bulldozern zum Opfer fallen, die Bewohner werden vertrieben (sind ohnehin fast ausnahmslos illegale Ausländer), das ganze Viertel wird wegrasiert, alle Behörden fliegen in die Luft, alle implizierten Stadtverantwortlichen werden entlassen oder verhaftet, sie werden es bitter bereuen, eine Wand aufgestachelt zu haben, den Potus anzuspringen, niemand vergreift sich am Präsidenten! Wenn *ich* mit dem Kopf durch die Wand renne, hat die Wand gefälligst nachzugeben! *Ich* bin der Herrscher über alle sturen Betonwände!

Möge ein gütiges Schicksal uns davor bewahren, dass Trump einmal Luxemburg entdeckt. Im Augenblick dürfen wir davon ausgehen, dass er gar nicht weiß, wo das Großherzogtum liegt. Seine geografische Unterbeleuchtung ist bekanntlich so grenzenlos wie sein kolossales Ego, er verortet unser Land vermutlich – „how to spell this fucking shit state? Louche-them-Bear? Lucksin-Berk?“ – irgendwo in der Gegend von Grönland, pardon, Red-White-Blue-Land, ist auch egal, Europa ist egal, die Welt ist egal, nur *ich-ich-ich* bin nicht egal, *damned witchhunters!* Wir sollten uns also zurückhalten und nicht zu euphorisch rufen: „Let's make it happen!“ Wenn nämlich sein Wahnsinnsmeister Musk dem Präsidenten ein Luftbild unserer schönen Heimat vorlegt, kann alles sehr schnell gehen. *Let's take it, Elon! We absolutely need this tiny rat hole! Attack! Catch the fucking Grand-Duke an his female cuban agent!*

Was haben wir denn da? Ein nettes, kleines Steuerparadies mit Rekordgewinnen? Das reißen wir uns unter den Nagel, Elon. Alles abreißen, nur die Banken bleiben stehen. Und die Kathedrale. *I love cathedrals. God is my buddy.* Und verschone auch die Burgen. Schöne Raubritternester auf den Hügeln. Sowas wunderbar Feudales haben wir nicht in Amerika. Kapern wir das Viandener Schloss. Mar-a-Lago *number two*. Rustikal mit Ardennenambiente. *Oh look, SES!* Ein ganzes Areal voller Satellitenschüsseln. *Confiscate it, Elon.* Der flache Süden wird dem Erdboden gleichgemacht. Dort baue ich mein Luxembourg Golf Resort. Der unwirtliche Norden wird nicht umgemodelt. Taugt nur zum militärischen Sperrgebiet. Haben die Luxemburger schon den obligatorischen Wehrdienst? Noch nicht? Na dann, *go ahead, Elon.*

The heart of Europe. Just perfect. Hier nisten wir uns ein. Zuerst bauen wir unsere Eutrac (European Trump Academy). Spionagezentrale mit Bildungsauftrag. Oder umgekehrt. Gibt es lokales Personal für die Lehrstühle? Aha, der Herr Kartheiser. Der wird Dozent für Doppelzüngigkeit und Janusköpfigkeit. Und der Herr Weidig. Schon gehört, ein scharfer Kerl. Der wird Rektor der Fakultät für Rechtsverdrehung und Heimatschutzentwicklung. Wenn es unbedingt sein muss, darf er in seinen Vorlesungen auf Lutschibörgisch, Lëttschebruckig, Lessimboogie – verflucht, wie heißt das lokale Gebrabbel? – also er darf sein Heimatvokabular benutzen. Nach dem Motto: „Ech schreiwen zwar alles falsch, awer dat ass e Stilmüttel.“ *Elon, hurry up. Found the Academy.*

Ist das nun der ultimative Albtraum, oder sind wir schon verloren und verkauft? Wir bewegen uns hier wie auf rohen Eiern. Österliche Auferstehung? Der da aufersteht, ist der faschistische Messias im vollen Glanz. Er hat die Trompeten von Jericho gleich im Gepäck. Sollen wir den Kopf in den Sand stecken? Bringt nichts, der Sand steckt voller Tellerminen. Wir stehen mit dem Rücken zur Wand. Durch diese Wand bricht gleich der glorreiche Kingkong Trump. Dann wird uns Hören und Sehen vergehen. Zum Glück dürfen wir auf unsere Monarchie bauen. Der Großherzog ist unser bester Exorzist. Er wird es furchtlos mit Trump aufnehmen, er ist unser gottbegnadeter Hoffnungsträger. *Domine salvum fac.*

Ganz im Ernst und ohne Ironie: Es gibt zum Glück allerfeinste Mittel und Wege, sich gegen die Überflutung durch den verallgemeinerten Irrsinn zu wappen. Oft entdeckt man die Trostpflaster in kleinen, auf den ersten Blick fast unscheinbaren Schöpfungen. Der deutsch-amerikanisch-iranische Musiker und Komponist Malakoff Kowalski hat die Starpianisten Igor Levit, Chilly Gonzales und Johanna Summer für sein brandneues Projekt *Songs With Words* gewonnen. Diese Musik ist umwerfend berührend und im guten Sinn erschütternd. Wer sich davon überzeugen will, sollte sich im Netz das Lied „When I Died, Love“ anhören (Text: Allen Ginsberg, Musik: Frédéric Chopin). Kowalskis Art, sehr unpräzise und zugleich sehr eindringlich zu singen, entschädigt einen nachhaltig für das ganze Geschrei und Getöse im verrückten Trump-Universum. Ginsbergs zutiefst melancholischer Text, in der Essenz eine Lobpreisung der Liebe, enthält alles, wofür es sich zu kämpfen lohnt. Hinter der Botschaft dieses ungemein starken Lieds verschwindet auf einen Schlag die ganze gespenstische, entnervende, dissonante Trump-Kakophonie. Und jetzt? Uns bleibt nur, mit Bertolt Brecht zu klagen: Der Vorhang zu und alle Fragen offen. ●



In *Cocktail Party* erzeugt ein Vokalensemble kuriose Töne mit Strohhalm, Gläsern und Flüssigkeiten

Weltpremiere einer Cocktail Party

III Claire Barthelemy

Wer stand nicht schon einmal unbeholfen auf einer Party herum, Getränk in der Hand, unsicher, welchem Gespräch man sich anschließen soll? Catherine Kontz hat dieses Phänomen in ihrer Partitur *Cocktail Hour* dekonstruiert, in der Gläser und Trinkhalme als Instrumente dienen. Das *Land* war bei der ersten öffentlichen Aufführung des Stücks in London dabei.

Im East End, unweit der hippen Bars und Restaurants der Brick Lane, befindet sich das unscheinbare Brady Arts & Community Centre. Es ist sieben Uhr abends und die Kälte der Frühlingsnacht ist eingebrochen. Mit ihrer charakteristisch bunten Garderobe ist Catherine Kontz selbst in der dunklen Hanbury Street leicht auszumachen.

Sie ist hier, um sich die Vorstellung ihres eigenen Stücks anzuschauen, das im Rahmen des Konzerts *What not to say* zusammen mit anderen zeitgenössischen Werken aufgeführt wird.

In *Cocktail Hour* erzeugt ein Vokalensemble kuriose Töne mit Gläsern, Strohhalm und Flüssigkeiten. Catherine Kontz beschreibt es als Eisbrecher, eine humorvolle Art und Weise, in einer neuen Gruppe Schüchternheit zu überwinden. So benutzten auch Professoren des Londoner Royal College of Music das Stück zum Studienaufakt des Master-Lehrgangs in Komposition. Sie sangen und sprudelten *Cocktail Hour* mit den Studenten, die diesen Studienbeginn wohl so schnell nicht vergessen werden. Bislang war das Stück außerhalb des Colleges, an dem Catherine Kontz auch unterrichtet, nicht zu erleben. Bis heute.

„Soweit ich weiß, wurde es noch nie öffentlich aufgeführt“, sagt Catherine Kontz. „Es ist also die Weltpremiere!“, lacht sie.

Auch für sie wird der Abend in gewisser Hinsicht eine Überraschung sein. Sie weiß nicht, wie ihre Komposition interpretiert wird, denn

sie selbst war an der Aufführung nicht beteiligt. „Ich bin gespannt, wie es werden wird“, so Kontz, die in der kleinen Eingangshalle andere Komponist/innen und Professor/innen begrüßt, die ebenfalls den Weg in das Gemeinschaftszentrum gefunden haben.

Zu Beginn des Konzertes macht eine Sängerin der Truppe Besucher/innen auf die Notausgänge aufmerksam, eine klassisch britische „health and safety“-Tradition. Sie warnt jedoch auch, dass es im Intervall nur Softdrinks gibt.

„Dies ist ein trockener Veranstaltungsort, daher können wir Ihnen leider nichts Aufregenderes bieten. Und das, obschon der erste Teil der zweiten Hälfte eine Cocktailstunde ist“, lacht die Sängerin.

Es folgt ein Programm, das, so der Veranstalter, „das theatralische Potenzial von Stimmen“ erkundet, mit Stücken, die „Gestik, Bewegung und Improvisation“ einbeziehen. Joe Davis’ *Butterflies in the Web* (2020), ist ein Perkussions-Stück, das während des Corona-Lockdowns geschrieben und über Zoom geprobt wurde. Die ärgerlichen Verzögerungen, die Videokonferenzen mit sich bringen, wurden bewusst ins Stück integriert. An diesem Abend wurde es live vorgetragen, ganz ohne digitalen Schluckauf.

What not to say von Leon Clowes ist das Highlight der ersten Konzerthälfte. Sänger/innen erhalten hier Papierfetzen mit Aussagen, die in schwierigen Situationen niemand hören will. „Es könnte alles schlimmer sein.“ „Es ist alles Teil des großen Plans.“ „Hast du es mal mit Kamillentee probiert?“ Das sind einige der gutgemeinten Sätze, die gleichzeitig durcheinander gesungen eine beißende Kakophonie bilden.

Nach der Pause treten die Sänger/innen mit Gläsern auf der Bühne, die Weltpremiere

von *Cocktail Hour* kann beginnen. Wie so oft auf Partys, beginnt das Stück eher verhalten, mit Leuten, die sich etwas schüchtern in kleinen Gruppen unterhalten. Jeder hält sich an seinem Glas fest, als wäre es eine Stütze, manche fangen an, in die Halme zu blasen. „Sprudeln, mit Stimme“, heißt es auf Catherine Kontz’ Partitur, die in Zeitleisten eingeteilt ist. Sänger/innen benutzen Timer, um der außergewöhnlichen Partitur zu folgen. Die Partygänger der Gruppe auf der rechten Seite der Bühne scheinen sich wohlher zu fühlen – eine Frau lacht laut los. Es sprudelt lauter, noch mehr Gelächter. Plötzlich beginnen einige, eine aufsteigende Tonleiter zu singen. Die Gläser dienen als kleine analoge Verstärker der jeweiligen Stimmen. „Verwenden Sie den höchsten Ton der letzten B-Tonleiter. Es wird lauter“, verlangt die Partitur. Die feucht-fröhliche Stimmung kippt ins Groteske. Die Gläser sind nun fast leer.

Obwohl Catherine Kontz das Stück nicht als Komödie vorgesehen hat, ist das Gelächter in *Cocktail Hour* ansteckend. „Es ist nicht vorgeschrieben, dass es witzig sein muss. Ich wollte etwas schreiben, das den Performern Spass macht“, so die Komponistin.

Das scheint ihr gelungen zu sein, denn am Ende der Aufführung grinsen einige Sänger und Sängerinnen. Das Stück wurde von Contemporary Music for All vorgestellt, einer Organisation, die mit kleinen Ensembles, Workshops und Residenzen zeitgenössische Musik im Vereinigten Königreich und auch im Ausland fördert. Sie bringt Amateurmusiker/innen mit Komponist/innen in einem inklusiven Austausch zusammen, der im Genre eher ungewöhnlich ist. Genau das reizt Catherine Kontz.

„Die Stimmen dieser Sänger sind nicht so trainiert, wie die der Profis“, erklärt sie. In

einem der Stücke räusperte sich etwa eine Sängerin, ohne dass es Zuschauer/innen sichtlich störte. „Mit Professionellen wäre das Ganze viel kontrollierter und es hätte weniger Charme“, so Catherine Kontz.

Sie findet es wichtig, dass zeitgenössische Komponist/innen nicht nur Musik für professionelle Musiker/innen schreiben. „Es gibt so viele Geräusche und Laute, die man erkunden kann, und es ist schade, wenn man erst Chopin beherrschen muss, bevor man andere Sachen ausprobiert“, sagt sie. „Die Welt ist voller Geräusche und jeder kann sie erzeugen. Warum also nicht was Musikalisches daraus machen?“

Auch große klassische Komponisten hatten nicht immer Zugang zu professionellen Musikern/innen. Sie nennt das Beispiel von Antonio Vivaldi, der im 18. Jahrhundert im Ospedale della Pietà unterrichtete, einem Waisenhaus für Mädchen in Venedig. Dort durften Mädchen Instrumente spielen, die normalerweise Männern vorbehalten waren. Vivaldi schrieb im Ospedale viele seiner Kompositionen und probte sie mit den Ensembles des Waisenhauses. „Das war damals zeitgenössische Musik“, sagt Catherine Kontz. „Man musste sie mit den Leuten spielen, die man zur Verfügung hatte. Es müssen nicht immer professionelle Musiker sein.“

Diesem Leitsatz folgt Kontz auch in ihrer Rolle als Kuratorin des Luxemburger Festivals *Rainy Days*. Für die diesjährige Edition hat sie sich mit der Luxembourg Saxophone Association zusammengetan, um ein Projekt mit Amateur-Saxophonisten auf die Bühne zu bringen. Um welches Stück es sich handelt, kann sie noch nicht verraten, doch eins steht fest: Es wird ein inklusives und sehr ambitioniertes Experiment. Denn „es gibt viele kreative Möglichkeiten, Menschen einzubeziehen“, so die Komponistin. ●

Jeunesse et fraîcheur pour la « fabrik » des Francos

III | Romuald Collard

Maryana et Maehila ont été sélectionnées pour participer aux Francofolies d’Esch en juin prochain. Avant cela, cap sur une semaine de coaching intensif

À ma gauche, Maryana, originaire du Cap-Vert et résidant aujourd’hui à Luxembourg. Elle dégage une assurance assez impressionnante du haut de ses 25 ans. Artiste multiculturelle et polyvalente, la jeune femme a réussi l’exploit d’attirer dans son sillage plus de 40 000 fans sur Instagram. Du rarement vu pour une artiste qui ne compte, à ce jour, que deux concerts à son actif.

À ma droite, Maehila, artiste belgo-indo-luxembourgeoise de 23 ans, au sourire désarmant et qui respire d’humilité. Mais, sur scène, elle se transforme et s’offre au public dans un mélange subtil de chant et de danse. Captivante et attachante, elle est peut-être l’artiste qu’on n’attendait plus au Luxembourg.

Rencontre avec deux femmes talentueuses qui font voler en éclats les étiquettes et les préjugés...

La surprise était totale lorsque le jury des Francos a annoncé que ce serait elles qui fouleraient la scène en juin prochain et qui décrochaient, par la même occasion, une semaine de coaching intensif avec des professionnels du milieu. Le mécanisme des Francos-Fabrik est désormais bien rodé et ceux qui en ont bénéficié par le passé (Maz, Bartleby Delicate, The X et Pleasing) en connaissent les avantages et la qualité. Maehila concède à demi-mots que c’est sa fraîcheur et la diversité de sa musique qui ont fait la différence. Maryana, elle, aime à penser que c’est sa vidéo de présentation qui a fait tiquer le jury.

L’air de rien, les deux jeunes femmes affichent plus d’un point commun. Des origines cosmopolites, évidemment mais aussi des influences assez atypiques. Maehila évoque directement des artistes tels Raye, Kali Uchis ou encore Nilusi, Maryana, reste plus vague, citant principalement les sonorités R’n’B, Hip Hop mais aussi les mélodies inspirées des îles. Surtout, toutes deux possèdent une sensualité à fleur de peau. Une sensualité, qu’elles l’assument parfaitement, tout en nuançant leurs propos. « J’ai clairement envie d’explorer ce monde mais tout en restant élégante. Je ne voudrais pas ‘être sexy’ seulement pour avoir à séduire le public », raconte Maehila. Même longueur d’ondes chez Maryana : « Je préfère aussi le terme sensuel à celui de sexy. De toute façon, ça fait partie de moi et de mon personnage. J’ai un corps et je l’utilise sur scène. »

L’attitude, la danse et la scène, on y vient. Lorsqu’on les a rencontrées, les artistes sortaient d’une semaine de coaching intensif organisée par l’équipe des Francos. Maryana sourit en se souvenant du premier jour : « Franchement, en une semaine, j’ai appris quasiment plus, musicalement parlant, que dans toute ma vie ! » Par exemple, dès le premier filage, elle a dû canaliser son énergie débordante. Ensuite, il a fallu apprendre à chanter tout en dansant et en utilisant l’espace de la scène. Du point de vue de la voix, elle a également beaucoup travaillé. « Avant, j’arrivais parfois à atteindre certaines notes, mais c’était par chance et je n’arrivais pas, ensuite, à les reproduire. Le coach m’a appris à le faire. » Elle a aussi dû faire preuve d’humilité : « Ce n’était pas toujours facile d’arriver confiante devant ces gens qui, ensuite, vous font des remarques. Il faut savoir les entendre et les comprendre. On nous avait dit que, souvent, au troisième jour, quelqu’un pleurerait... mais je ne me doutais pas que ce serait moi ! »

Même son de cloche chez Maehila : « Ce coaching m’a apporté tellement de choses ! D’abord, beaucoup de clarté sur ce que je veux faire et la manière dont je voulais faire sonner mes chansons. Choisir les moments où je donne plus d’énergie. Faire en sorte que le tout soit cohérent. » Elle a beaucoup travaillé la voix (comment chanter tout en dansant), les mouvements (comment bouger sur scène et se sentir plus à l’aise) ainsi que sa musique en tant que telle. « Entre la première répétition et ce que j’ai présenté au concert, c’est complètement différent. Et les remarques des coachs, Maehila ? » Aucun souci pour moi. J’ai trouvé ces gens extrêmement doués et je leur ai fait confiance à cent pour cent. Je suis quelqu’un d’assez adaptable. Je sais me

Maehila, lors du filage à la Kulturfabrik



remettre en question et écouter les avis extérieurs. Donc, pour moi, c’était assez facile. »

Après cette semaine intense, c’est sur la scène de la Kulturfabrik que les deux chanteuses ont montré ce qu’elles avaient appris lors d’un showcase privé où se croisent officiels eschois, journalistes, photographes, sponsors et amis des artistes dans une ambiance assez bon enfant.

Maryana est la première à monter sur scène. Fort de ses 42 000 followers sur Instagram, short sexy et débardeur slim, la jeune chanteuse installe d’emblée une présence scénique forte et semble avoir déjà bien acquis les codes du R’n’B et du Hip Hop. Seule sur scène (elles chantent toutes les deux sur une bande-son), elle utilise l’espace « comme une grande » et ne semble pas réellement impressionnée par un public qui tarde un peu à se réveiller. Quarante minutes de show intense pour une artiste souriante et visiblement heureuse d’être là. Musicalement parlant, c’est du très pro : beats hypnotiques, calibrés au millimètre et bien dans l’air du temps associés à une voix bien calée et assurée. On n’a pas vu le temps passé et, si elle ne l’avait pas timidement avoué, jamais nous ne nous serions douté que c’était là son tout premier concert.

Avec Maehila, on entre dans un autre monde. Un monde beaucoup plus introspectif et qui demande une attention de tous les instants. Pour elle aussi, les codes de la présence scénique, et le langage du corps, ont été incroyablement bien assimilés. Maehila chante mais c’est son corps qui

parle. Rarement on aura vu une artiste si jeune autant ressentir sa musique. Une musique difficile à classer : On essaye de lui mettre une étiquette pop, elle s’enfuit dans le R’n’B. Lorsqu’on croit l’avoir attrapée au tournant d’un morceau électro, elle revient avec une balade qui nous enivre. Finalement, on s’est laissé faire ; son sourire nous ayant de toute façon vaincu dès l’entame du show Quarante minutes plus tard, on ressort de son concert épuisé mais heureux en se disant que le Luxembourg tient là une artiste plus que prometteuse.

Prochaine étape pour les deux chanteuses : une des scènes des Francos du 6 au 8 juin. Un rendez-vous attendu avec grande impatience mais aussi une certaine sérénité. Pour Maryana, « le plus important sera de créer une véritable connexion avec le public. J’espère aussi que cette visibilité me permettra de rencontrer des professionnels qui pourraient m’aider et travailler avec moi sur la suite de ma carrière. » Maehila, abonde dans le même sens : « Moi, j’ai envie de m’amuser ! Être plus reconnue pour le travail que je fais, aussi et, si ça peut aboutir sur d’autres dates de concerts, c’est parfait ! En fait, je n’attends rien, mais je prendrai ce qu’il y aura à prendre. »

D’ici là, elles ne chômeront pas. Maehila compte bien sortir son nouvel EP en septembre et continuer à travailler sur des nouvelles chansons qui compteront, de son propre aveu, pas mal de sonorités indiennes, Maryana, elle, a prévu de sortir un son tous les mois, histoire « qu’on ne l’oublie pas » et de continuer également à travailler sur ses morceaux. ●

En concert, Maryana cherche la connexion avec le public





Profusion des figures
et des couleurs

La féria Viallat

IIII Lucien Kayser

Les salles de la galerie Ceysson & Bénétière se muent en orgie « gestaltiste », faite de répétition et de différence

Claude Viallat est un homme d'Occitanie, né à Aubais, vivant et travaillant à Nîmes, les deux ne sont distants que d'une trentaine de kilomètres. Qu'il soit féru de courses taurines, n'en est que dans l'ordre des choses, à l'ombre des arènes. Une exposition antérieure s'était de la sorte inscrite dans la tradition de la taumachie dans l'art moderne ou contemporain. Avec l'allant, l'ardeur, propres à une activité au-

jourd'hui mise en question. L'excitation, l'exaltation, sous le soleil brûlant le sable et les gradins, dans l'éclat des couleurs. Mais la fête est également ailleurs, la griserie n'est pas moindre dans cette nouvelle exposition, retour à l'art habituel de Claude Viallat, dira-t-on à son image de marque.

Difficile de faire plus, et plus colorié, sur les murs, et par terre à tel endroit, dans les salles du Wandhaff de la galerie Ceysson & Bénétière (jusqu'au 24 mai). Au point que le visiteur en est dès les premiers pas, prolongeant son regard, comme ébranlé, sonné. On savait Claude Viallat savant et séduisant coloriste, voilà une débauche (mais l'excès n'y a rien de nocif) qui vous attend, vous submerge. Souvent, dans les pièces mêmes, prises séparément, mais le feu d'artifice opère avec le plus de force par l'ensemble de l'exposition, autant de fusées multicolores lancées en l'air, fixées aux murs. Et comme il arrive aux pyrotechniciens de varier et de se servir à tels moments seulement de gerbes lumineuses, de même, Claude Viallat joue des fois de la retenue, réduit la palette, pour reprendre plus loin lustre et miroitement.

Il est cette richesse colorée, la bigarrure d'une exposition, la variété ou la diversité ne sont pas moindres pour les tissus eux-mêmes, évidemment, on ne parlera pas de toiles ou plus exactement de tableaux, les tissus sont accrochés simplement aux murs, quels qu'ils soient, provenant par exemple d'une moitié d'un parasol d'une marque bien connue de pastis. Toutes

On savait Viallat savant et séduisant coloriste, voilà une débauche qui vous attend et vous submerge

sortes de pièces s'alignent sur les murs, régulières, plus ou moins biscornues, composites, baroques. Là-dessus défilent ce dont il n'a pas encore été question, sauf à évoquer l'image de Claude Viallat, cette figure pas tout à fait rectangulaire, légèrement penchée, sorte de haricot, ou ira-t-on du côté de la forme du rein, dans les années soixante et soixante-dix très prisée dans le design, notamment pour les tables, voire des amibes, elles plus bougeantes, mouvantes. Les figures de Claude Viallat animent par leur nombre, leur disposition, au maximum par les directions changeantes dans les pièces où l'artiste joue de l'assemblage et du pliage.

Et quelle pluralité, tout aussi époustouflante, dans les tailles, les dimensions, jusqu'à telle pièce de près de trois mètres sur sept, étendue par terre, avec des morceaux raccordés dessus. C'est que Claude Viallat aime à contrecarrer ainsi, libre cours à la fantaisie, avec les découpes les plus déconcertantes, ce qui s'avérerait peut-être trop régulier. Cela fuse alors, cela sépanouit, dans tous les sens, horizontalement, verticalement, dans une extrême liberté, dans une jouissance sans limite.

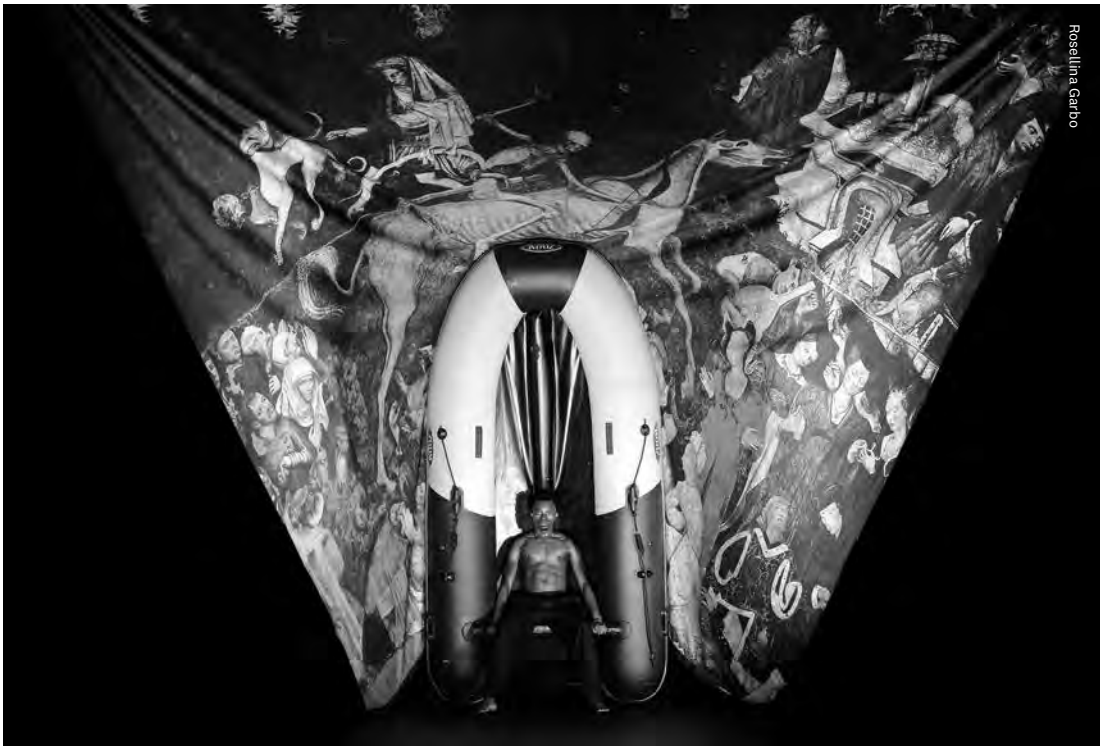
Il appartient dès lors au visiteur de s'y accorder, au grand jeu de Claude Viallat. Et de faire par exemple ce va-et-vient connu du gestaltisme entre le fond et la forme, aller de l'un à l'autre, privilégiant tantôt la figure, son armée, son essaim, tantôt ce qui apparaîtra très vite comme un grillage. Autre chose pour conclure et inscrire l'artiste encore dans un contexte intellectuel plus large. C'est en 1969 que nous trouvons Claude Viallat parmi les membres fondateurs du groupe Supports/Surfaces. C'est une année plus tôt, en 1968, année qu'on se rappelle, que le philosophe Gilles Deleuze a publié aux PUF sa thèse principale, autant réflexion et développement sur l'esthétique que sur la métaphysique à partir de Leibniz et de Kant. Son titre : *Différence et répétition*, deux pôles justement de l'art de Claude Viallat, dans cette autre critique de la représentation. Pour aboutir à ce que l'exposition donne à voir et lire comme les fastes d'incessantes interrogations sur l'exercice pictural. ●



**Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.
Sur papier et en digital.
1 euro pendant un mois.
Faites le test.**

yren@land.lu
(+352) 48 57 57 . 1





Chris Obehi, danseur et chanteur nigérian, évoque sa terrible traversée de la Méditerranée

Palerme pour horizon

IIII Loïc Millot

Tout annonce le deuil ce soir-là sur le plateau du Grand Théâtre. L'épaisse obscurité qui envahit la scène, d'où l'on ne distingue, côté jardin, que trois instruments de musique (un harmonium, deux saxophones). Puis le silence solennel dans lequel un homme vêtu de noir fait son entrée. Il s'agit de Gianni Gebbia, illustre saxophoniste de free jazz originaire de Palerme qui fut un proche collaborateur du metteur en scène Heiner Goebbels. Quelques notes s'élèvent, qui peu après s'essoufflent, jusqu'à expirer : aux sonorités mélodieuses succède le souffle muet et sec de Gianni Gebbia, cependant que l'on entend plus que le cliquetis des touches où se fauflent ses doigts, comme si un squelette s'était mis à danser. Issue du silence, la musique de Gebbia y retourne amèrement, pour atteindre finalement « l'os » de l'instrument. Fini de jouer.

C'est alors que se déploie une grande tapisserie, *Le Triomphe de la mort*, réalisée au 15^e siècle par un peintre anonyme pour la cité de Palerme, alors en proie à la peste. L'immense fresque (6 x 6,42 m), reproduite ici à échelle un, envahit toute la scène. Ce n'est pas anodin, car *Le Triomphe de la mort* constitue un personnage à part entière d'*Invisibili*, la danse macabre pour cinq interprètes et un musicien, imaginée par Aurélien Bory qui s'est tenue à deux reprises. Que nous montre-t-elle ? Au centre de la fresque, un cheval aux chairs flétries, élané dans un galop apocalyptique, porte sur son dos un squelette dardant à l'aveugle ses flèches de mort. Riches ou pauvres, jeunes ou vieux, femmes ou hommes, la mort égalise, humilie, rapporte toute vie à son caractère provisoire et limité, révoquant à jamais toute promesse d'éternité. Et que dire de ce groupe de mendiants, en marge de la fresque, qui ont une vie si pénible qu'ils souhaiteraient pouvoir l'abréger au plus tôt ? On pense à la conclusion (ouverte) d'*Accattone* (1961), de Pier Paolo Pasolini, dont le protagoniste laisse échapper dans un dernier souffle : « Mo sto bene... » (« Je vais bien maintenant... »). C'est en tout cas parmi les déshérités du *Triomphe de la mort* que se trouveraient le peintre et son assistant, les seuls personnages à nous regarder dans les yeux. Le premier autoportrait de l'histoire de l'art réalisé sur fresque, paraît-il.

Matrice figurale de ce spectacle, la reproduction de cet emblème de Palerme ne se limite pas à une fonction décorative. Bien au contraire, Aurélien Bory en exacerbe la fonction dramatique, se montrant particulièrement créatif dans cette voie. Les cinq danseurs intègrent à leur composition chorale sa présence, la touchant, l'utilisant comme un paravent derrière lequel apparaître et disparaître, comme par magie. L'une des danseuses fait parler les personnages qui y sont représentés, et dont certains convoquent les

arts : danseuses et musiciens y ont leur place, comme sur la scène d'*Invisibili*. Souple et malléable, l'immense toile sert par ailleurs à draper les corps, à donner forme à certaines figures de l'iconographie chrétienne (Piétà, Vierge à l'Enfant), lorsqu'elle n'est pas animée d'un souffle qui reproduit le déchaînement de la mer en pleine tempête.

Un public étonnamment jeune est venu en nombre assister à *Invisibili*. Tant mieux, la danse comme le théâtre étant par excellence les lieux du présent et de la présence. Si la fable iconographique chorégraphiée par Bory s'ancre dans l'histoire de Palerme, c'est pour nous rappeler que la cité portuaire est pétrie d'influences culturelles (grecque, romaine, normande, arabe). Qu'elle est un carrefour au cœur de la Méditerranée, aujourd'hui encore ; longtemps associée à la mafia, la capitale de la Sicile s'est distinguée ces dernières années par une politique municipale volontariste et hospitalière à l'égard des réfugiés, à rebours de la xénophobie de l'actuel gouvernement italien. L'un des interprètes retenus par Aurélien Bory est originaire du Nigeria et a échappé de peu à la mort. Il se nomme Chris Obehi, et fait partie de ces hommes et femmes qui ont traversé dans des conditions périlleuses la Méditerranée. Il est aujourd'hui danseur professionnel, chante en palermitain et entonne au côté des autres danseuses le très bel *Hallelujah* de Leonard Cohen. La peste qui sévissait autrefois à Palerme devient, ici, un fléau de notre temps : le cancer. Là encore, Bory relie des éléments de la fresque à la vie intime de ses interprètes. On découvre ainsi qu'une des danseuses du spectacle a été atteinte d'un cancer de sein ; entourée de blouses blanches dans une scène qui lui est consacrée, on voit la jeune femme passer de mains en mains, de médecins en médecins, réduite à n'être plus qu'un objet d'étude pour la science...

Outre la confrontation avec *Le Triomphe de la mort*, cette qualité de présence se traduit par le choix de recourir à des interprètes palermitains, et de faire entendre en certains passages la vivacité et l'expressivité du dialecte sicilien. Une scène flirtant entre transe et spiritisme est particulièrement impressionnante, avec des chaises grelottantes sur place, de façon autonome. C'est enfin un hommage évident au *Palermo Palermo* (1989) de Pina Bausch, pièce qui a profondément bouleversé Aurélien Bory. C'est dans le même théâtre de Palerme, celui du Biondo, que son spectacle a été produit, soutenu par de nombreux partenaires dont les Théâtres de la Ville de Luxembourg. Et pour le chorégraphe français, les quatre danseuses d'*Invisibili* – Valeria Zampardi, Blanca Lo Verde, Maria Stella Pitaresi, Arabella Scalisi — sont « comme les filles de Pina Bausch ». ●

T
A
B
L
O

POLITIQUE

Davantage de bibliothèques

Entre 2011 (date d'entrée en vigueur de la loi de 2010) et 2024, les aides financières allouées par l'État aux douze bibliothèques publiques (six bibliothèques associatives, six communales) représentent près de sept millions d'euros (dont 638 000 euros en 2024). Cependant, le nombre d'établissements concernés n'a plus évolué depuis 2018, principalement à cause du caractère rigide des conditions d'attribution des aides et en l'absence d'indexation de ces aides au coût de la vie et aux coûts des équipements technologiques et informatiques. Après une consultation publique en 2022, un rapport du Conseil supérieur des bibliothèques et des assises du secteur en mai 2024, où 81 bibliothèques ont été sondées, le ministère de la Culture vient de déposer un nouveau projet de loi. Le texte entend inclure les bibliothèques spécialisées dans le régime d'aide (les bibliothèques scolaires, d'entreprise ou culturelles sont exclues), assouplir les critères d'attribution des aides, introduire un financement progressif et des primes en fonction des tailles et besoins spécifiques de chaque bibliothèque et soutenir la programmation culturelle et la digitalisation. Notamment, les nouvelles bibliothèques peuvent prétendre à une aide unique jusqu'à 100 000 euros, à condition d'employer une personne et de disposer d'au moins 5 000 titres. FC

Omerta au Mudam

« L'image véhiculée ne reflète ni nos valeurs ni la réalité quotidienne du Mudam. Nous prenons néanmoins en compte les points de vue de nos collaboratrices et collaborateurs, qu'ils soient actuels ou anciennement employés. » Telle est la réaction que le *Land* a reçu des services de communication du Mudam après le reportage de *RTL Radio*. La situation du musée y était décrite comme « chaotique » et la directrice Bettina Steinbrugge visée par une série de charges sur sa gestion, sa présence et le management des équipes. La réponse au Land reprend mot pour mot, celle faite au Wort. Le musée a beau aligner les mots « écoute », « intégrité » ou « respect », sa communication est formatée et fermée au dialogue (les demandes d'interviews sont refusées). Comme nous l'avons déjà écrit en janvier, un cabinet externe a réalisé une analyse de la gouvernance et de la gestion des ressources humaines. Ses conclusions n'ont pas encore été publiées. FC

LITTÉRATURE

Poésie volcanique



Le Printemps des Poètes se tiendra du 25 au 27 avril, avec onze auteurs et autrices invités à présenter leurs textes. Le thème retenu pour cette 18^e édition, est « volcanique ». Pour affirmer son soutien à la manifestation et à la poésie en général, *d'Land* publie quelques textes en amont. Laura Accerboni (Gênes, 1985) vit en Suisse, à Genève. Elle travaille dans les domaines de la littérature et des arts visuels. Elle a publié plusieurs recueils qui ont été récompensés. Depuis 2016, Laura Accerboni fait partie des poètes sélectionnés dans le cadre du projet Versopolis, promu par l'Union européenne. En 2021, elle a remporté la bourse de création littéraire Pro Helvetia. FC

*Daphné se transforme toute seule.
Il n'y a vraiment personne autour. Il n'y a pas de fuite.
Elle pousse ses épaules vers le haut et la tête
est déjà constituée de couches de pétales : solides et grasses
elles vivent dans toutes les conditions.
Le ventre allongé ne se laisse pas déraciner
même avec la force que requièrent les mauvaises herbes.
Les racines sont toutes à l'intérieur des chevilles
des kilomètres serpentent dans les corps de l'histoire
aspirent et réparent.*

LETTRE À LA
RÉDACTION

À propos de la shortlist pour le Prix Servais

Avec mon roman *Goss* (éditions Guy Binsfeld), je me retrouve contre ma volonté sur la shortlist du Prix Servais 2025. En avril 2024 j'ai signalé au président du jury que mes livres ne sont plus disponibles pour être évalués et jugés dans le cadre du Prix. Le président m'a rétorqué « am Numm vum ganze Jury » qu'il ne se sent pas obligé de respecter ma requête. Il y a huit jours, je lui ai demandé de retirer le livre *Goss* de la shortlist, vu que je ne suis pas d'accord qu'il y figure. J'attends la suite. GUY REWENIG



Les formes silencieuses de dissidence

IIII Karolina Markiewicz

Bert Theis (1952–2016) fut un artiste rare et discret, dont l'influence se mesure encore aujourd'hui dans les pratiques de l'art public, dans des formes de résistance douces, des utopies concrètes dans la conception d'espaces partagés. Luxembourgeois d'origine, il fut Italien d'adoption, il a incarné une figure de passeur entre la poésie du geste artistique et les urgences du vivre-ensemble. Il s'est formé à l'université de Strasbourg, il fut instituteur engagé pour l'intégration des enfants, puis artiste et enseignant à l'Accademia di Brera à Milan. Bert Theis a développé une œuvre qui place au centre une notion à la fois obsolète et brûlante : l'utopie. Une utopie réelle, concrète qui est praticable – un possible du monde.

Dès les années 1990, Bert Theis se fait connaître à l'international. Il représente le Luxembourg à la Biennale de Venise en 1995 avec un Pavillon du Luxembourg qui n'existe pas. *Potemkin Lock*, une intervention légère et puissante, sous le commissariat de son ami, Enrico Lunghi. Une plateforme en bois posée dans les Giardini, où chacun peut s'asseoir, penser, discuter, rêver. L'œuvre, emblématique, préfigure toute une série d'interventions où architecture, sculpture et activisme se rejoignent, tout comme l'échange concret entre les personnes. Cette façon de travailler, en admettant les juxtapositions formelles mais aussi conceptuelles, présageant les résultats, se trouve

dans l'exposition à la Kunschthal d'Esch-sur-Alzette et qui met en avant l'art des collages : *Bert Theis, pour une philosophie collagiste*.

Bert Theis n'érigeait pas de monuments, il proposait des contre-monuments, comme autant de zones de respiration dans un monde saturé d'images et de sons. C'est dans cette optique qu'il a cofondé *Isola Art Center* à Milan, un espace d'expérimentation artistique au sein du quartier de l'Isola, menacé de gentrification. En dialogue avec les habitants, les chercheurs, les architectes et d'autres artistes, Bert Theis et sa compagne, Mariette Schiltz ont développé des projets collectifs mêlant art, politique, urbanisme et écologie. Mariette Schiltz, souvent derrière les coulisses, gère aujourd'hui le *Bert Theis Archive*, dans un engagement toujours inscrit dans une légèreté grave et fragile.

Bien avant le regain d'intérêt actuel pour le collage en tant qu'outil politique et conceptuel, Bert Theis en explorait déjà les potentialités subversives avec une rigueur discrète mais constante. Ainsi l'exposition présentée à la Kunschthal, sous le commissariat de Marco Scotini et de Charlotte Masse, révèle un pan méconnu de l'œuvre de l'artiste. Elle est pourtant très logique dans le processus de création de l'artiste dans son ensemble : ici, un ensemble de collages réalisés sur plusieurs

décennies, qui proposent moins une technique qu'un véritable mode de pensée. Une exposition à l'image de l'artiste, à la fois spectaculaire et sans prétention, offrant la capacité à activer un regard, à créer des liens entre les époques, les discours et les subjectivités.

Plus de 200 œuvres sur papier, pour la plupart inédites, y sont réunies grâce au travail minutieux du *Bert Theis Archive*. De prime abord, il est facile d'établir une relation évidente entre ces collages et ceux des mouvements dadaïstes et surréalistes. Ces pièces nous dévoilent aussi un langage plastique dense, fondé sur l'appropriation, la juxtaposition et le déplacement des signes – autant de gestes critiques face aux récits dominants. Si Bert Theis est surtout connu pour ses plateformes ouvertes et ses dispositifs sociaux, ses collages, eux, opèrent dans l'espace resserré de la page et leur portée n'est pas moins politique : une forme silencieuse de dissidence.

Formé à l'Istituto Statale d'Urbino, Bert Theis a développé une relation étroite avec la pratique du collage. Coupures de presse, diagrammes scientifiques, gravures anciennes, représentations techniques, iconographie politique ou mythologique ; ses sources sont multiples, hétérogènes et parfois contradictoires. L'image, telle une alchimie visuelle, devient le lieu d'une pensée à la fois poé-

tique et analytique, une cartographie mentale du monde tel qu'il est et surtout tel qu'il pourrait être autrement.

Le cœur de l'exposition est constitué par *Die Parabel vom Wasserbecken* (1986), un projet de livre resté inachevé du vivant de l'artiste, mais publié en édition limitée. Inspiré du roman *Equality* de l'écrivain utopiste américain Edward Bellamy, ce travail met en scène une satire du capitalisme industriel. Les puissants y sont représentés comme des oiseaux de proie en habit bourgeois ; les prolétaires, comme des poissons silencieux vêtus de loques. Tous évoluent dans des environnements absurdes peuplés d'instruments de mesure, de mécanismes pseudo-scientifiques, d'organigrammes délirants. L'ensemble forme un bestiaire politique, à la fois onirique et immédiatement lisible, une métaphore visuelle de la violence structurelle.

Il est question ici d'une constellation compréhensible, qui refuse le repli sur l'abstraction. À rebours d'un certain formalisme postmoderne, Bert Theis réinscrit l'image dans l'histoire, dans la lutte ainsi que dans l'imaginaire collectif.

L'exposition nous rappelle que le collage, loin d'être un simple jeu formel, peut devenir un acte entièrement éthique : Un travail de montage au sens benjaminien du diagramme de Deleuze. Il s'agit d'une manière de penser la discontinuité, d'imaginer dans les ruines du présent des possibles à venir. Le fragment, chez Bert Theis, ne semble pas un éclat nostalgique, mais bien un geste prospectif.

Dans un monde d'images consommées dans l'accélération la plus totale, presque sans regard,

CHRONIQUES DE L'URGENCE

FAFO

IIII Jean Lasar

Échos des cris de joie que l'on entendait il y a cinq ans chez certains lorsque le ralentissement économique causé par les confinements était célébré pour la baisse des émissions de CO₂ qui en découlerait, les considérations que l'on entend ces jours-ci sur la décarbonation pouvant résulter des estocades portées Donald Trump contre le commerce mondial sont tout aussi malavisées. Bien malin qui prédira aujourd'hui avec précision l'impact des tarifs douaniers imposés par la Maison blanche sur l'activité économique et sur l'évolution des émissions de gaz à effet de serre. Une chose est sûre, cependant : la méthode « FAFO » (*fuck around and find out*) qu'applique aujourd'hui l'administration américaine à tout ce qu'elle entreprend est à l'exact opposé des défis qu'il incombe aujourd'hui à l'humanité de relever pour se sortir d'affaire. Pour décarboner, sauver le vivant et réduire les inégalités (une liste simplifiée de ces défis) dans les délais impartis par les implacables lois du monde physique, il faut assurément autre chose qu'un chien dans un jeu de quilles. La tâche est herculéenne ; elle requiert une approche méticuleuse et une concertation à l'échelle globale inégalées dans l'histoire.

Cela commence par un simple rappel d'une des motivations premières de Donald Trump, qui est de remercier, ou plus spécifiquement rembourser, les entreprises d'énergies fossiles qui ont grandement contribué, à travers leurs donations, à le faire élire en novembre 2024. Quitte pour cela à mettre des bâtons dans les roues au déploiement des énergies renouvelables. Lorsque la principale puissance économique du globe, elle-même première exportatrice d'hydrocarbures, adopte une stratégie aussi diamétralement opposée à la décarbonation, on n'ose imaginer l'ampleur de la récession qui serait nécessaire pour compenser les émissions additionnelles causées par ces politiques contreproductives. Carbon Brief

les avait chiffrées à quelque quatre milliards de tonnes de CO₂ l'an dernier pour l'ensemble du deuxième mandat de Trump, mais c'était avant que la stupidité défiant tout entendement de son action ne devienne évidente. N'a-t-il pas annoncé cette semaine vouloir prolonger la vie de centrales au charbon moribondes pour, dicit la Maison blanche, alimenter en électricité les centres de données, l'intelligence artificielle et les véhicules électriques ?

Alors que la période de la pandémie a coïncidé avec un moment où l'opinion, à tout le moins dans les pays occidentaux, était majoritairement acquise à la notion d'une marche inéluctable vers un monde sans pétrole, gaz ou charbon, les années suivantes ont été marquées par un retour de bâton caractérisé. Nourri par les chantages irresponsables d'une version idéalisée de la liberté individuelle qui ont pris leurs aises durant cette période, il a depuis considérablement rogné sur l'engagement en faveur du climat, favorisant la montée de mouvements d'extrême-droite décomplexés, xénophobes, faucons budgétaires et, pour faire bonne mesure, farouchement opposés à toute action en faveur du climat. Ainsi étaient réunies les conditions, à la fin de la pandémie, pour diluer les ambitions climatiques, prétendument pour ménager les constructeurs automobiles ou les agriculteurs, entre autres, en réalité pour préserver envers et contre tout un mode de production insoutenable.

À présent, ce seront à nouveau les mesures vouées à la décarbonation ou au sauvetage de la biodiversité qui seront les premières sacrifiées lorsque s'élèveront des appels à l'austérité en réponse au resserrement de l'activité causé par les folies douanières de Donald Trump. Prenons l'exemple de l'acier : est-il raisonnable d'assumer que le mécanisme européen de taxation du contenu en CO₂ des importations puisse

survivre au chaos consécutif à l'érection de barrières protectionnistes conçues sur un coin de table ? S'il s'agit de reconnaître une victoire au trumpisme, c'est d'avoir d'ores et déjà réussi à faire disparaître de la couverture de l'actualité économique toutes références aux crises climatique et autres – si tant est qu'elles existaient.

Si elle doit ressembler à autre chose qu'à un champ de ruines, la décarbonation a besoin d'un commerce mondial éclairé, qui favorise la transition vers les énergies renouvelables tout en limitant les émissions et les coûts que celle-ci occasionne. Voitures électriques et panneaux photovoltaïques produits en Chine à moindre coût sont à considérer comme une aubaine dans cette perspective, non comme une menace. Le dessein trumpien de renationaliser à la hache les chaînes d'approvisionnement, après que tout a été fait pendant des décennies pour les globaliser, est illusoire même si l'objectif devait être croissance et hyperconsommation – c'est la raison pour laquelle les milliardaires de Wall Street commencent à grincer des dents après avoir initialement soutenu le camp républicain sans sourcilier –, mais est tout aussi incompatible avec l'urgence climatique : nous n'avons de toute façon pas le loisir d'attendre que la poussière retombe et que ces chaînes d'approvisionnement se recomposent.

Enfin, le racisme et la xénophobie qui sont devenus une des boussoles du régime MAGA secrètent aussi, à leur façon, un venin remarquablement efficace contre toute notion de solidarité internationale. Si l'immigré, l'étudiant étranger ou le touriste sont l'ennemi à abattre, les différences culturelles, une des richesses de l'humanité, deviennent des obstacles à l'action multilatérale au lieu de contribuer à la créativité dont a grand besoin l'humanité pour s'extraire de ce mauvais pas. ●

sans discours et jusqu'à l'oubli total du sens, les collages de Bert Theis nous invitent à ralentir, à regarder et à penser avec grande attention. À travers l'exposition en cours, l'artiste nous apparaît aujourd'hui sous un jour nouveau.

L'œuvre de Bert Theis mais aussi l'engagement de l'homme, constitue un dispositif critique. Le collage, en particulier, devient ici une méthode d'analyse : Toutes les découpes, les agencements, les articulations, les collages quasi invisibles – et par là-même, les pensées et les réflexions en flux continue. Ce travail fait apparaître les logiques de pouvoir qui organisent le réel en les reconfigurant dans un espace symbolique où les frontières entre fiction, satire et théorie sont clairement et sans doute volontairement poreuses.

Bert Theis croyait à la force du commun. Il pensait qu'un banc ou un abri pouvaient être des formes de révolution, qu'un espace ouvert pouvait changer une manière de vivre. Dans un monde fracturé et ponctué par les annonces choc, réduites sur les aspects économiques de nos existences, comme récemment les tarifs douaniers, son œuvre continue de nous parler d'hospitalité, d'accueil, de lenteur des échanges et de réenchantement existentiels. À rebours du cynisme ambiant, elle propose une esthétique de la confiance. Les « utopies concrètes » que l'artiste proposait sont aujourd'hui autant de balises pour penser d'autres façons de faire société. En ce sens, l'exposition actuelle, comme partie de son œuvre, se doit d'être vue, voire d'être étudiée. ●

Bert Theis, pour une philosophie collagiste, à voir jusqu'au 21 septembre à la Kunschthal à Esch-sur-Alzette

D'GEDICHT VUN DER WOCH

Grouss Gefiller

IIII Jacques Drescher

„(...) weil es nicht das Amerika ist, das ich liebe.“ (Luc Frieden, *Télécran*, 09.04.25)



De Premier weist Gefiller;
Säin Hierz ass net aus Goss.
E knat a laboréiert
Um Handelsiwwerschoss.

D'grousst Land vum Dennis Hastert,
Dat war säin Ideal.
E gouf do gutt dresséiert,
Wéi all eist Personal.

Elo ass näischt méi wouer,
Wat fréier war gelunn.
Dee Mann, deen haut regéiert,
Wërft alles aus der Bunn.

Amerika, déng Wäerter –
Mir hunn se eenzeg gier.
Du frëss beim Kaffi Länner
Op enger Botterschmier.

Administration communale de Wiltz

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 22.05.2025 10.00 heures

Lieu : Wiltz

Intitulé : Ascenseur place du marché à Wiltz.

Description :
– Fourniture, installation et mise en service d’une installation de levage dans le cadre du projet « Ascenseur Place du Marché à Wiltz ».

Critères de sélection :
Les conditions minima suivantes sont requises :
– Effectif minimum en personnel de l’opérateur économique occupé dans le métier concerné : 10 personnes ;
– Chiffre d’affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible : 360 000 euros

Conditions d’obtention du dossier : Électronique (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Électronique.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500862



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Date limite de remise des plis : 13.05.2025 10.00 heures

Intitulé : Soumission relative aux services de nettoyage dans l’intérêt de l’exploitation de la Maison de l’Innovation à Esch-Belval.

Description :
– Services de nettoyage
La durée des travaux est de 65 jours ouvrables à débiter au courant du 2° semestre 2012.

Critères de sélection :
Les conditions de participation sont précisées dans les documents de soumission.

Conditions d’obtention du dossier : Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le

Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
La remise électronique des offres sur le portail des marchés publics est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500858



Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 03.06.2025 10.00 heures

Intitulé : Soumission relative aux travaux de gros œuvre dans l’intérêt de la construction du Centre Sportif à Belval.

Description :
– Travaux de gros-œuvre.

Critères de sélection :
Les conditions de participation sont précisées dans les documents de soumission.

Conditions d’obtention du dossier : Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500902

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 11.06.2025 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement à remettre via le portail des marchés publics avant les dates et les heures fixées pour l’ouverture. Il n’y aura pas de séance d’ouverture publique de la procédure ouverte.

Intitulé :
Mise à 2x3 voies de l’autoroute A3 – Lot B2 : Échangeur de Livange.

Description :
– Élargissement de l’autoroute A3 au droit de l’échangeur de Livange avec la construction de quatre nouvelles bretelles pour l’échangeur de Livange ainsi que la démolition et reconstruction de l’ouvrage OA1020.

Les travaux consistent notamment dans la réalisation de :
–Élargissement de l’autoroute A3 avec la construction du nouvel échangeur de Livange composé de quatre nouvelles bretelles ;

– Démolition et reconstruction de l’ouvrage OA1020 en phases ;
– Construction de culées provisoires pour la mise en place d’un ouvrage provisoire pendant la reconstruction du nouvel ouvrage OA1020 ;
– Réhabilitation de l’ouvrage OA102 ;
– Déviation ou protection des réseaux existants et la pose de nouveaux réseaux ;
– Construction d’un bassin de rétention ouvert ;
– Renouvellement de la couche de liaison et de la couche de roulement sur la totalité de l’autoroute A3 dans les limites du projet et sur une partie hors limites de projet ;
– Redressement de la N31 et des chemins agricoles ;
– Construction d’écrans acoustiques
– Mise en place de feux de signalisation sur les carrefours de la N31 du nouvel échangeur.

Délai d’exécution des travaux : 665 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : automne 2025

Conditions d’obtention du dossier : Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500922

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 23.05.2025 10.00 heures

Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : Lot gros-œuvre fermé, réf. KE2-21
Description :
– L’exécution des travaux de gros-œuvre fermé de 22 maisons unifamiliales à Olm.

Modalités visite des lieux/réunion d’information :
La visite des lieux est obligatoire et aura lieu le 23.04.2025 à 13h30.
Conditions d’obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l’ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500915

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 13.05.2025 10.00 heures

Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : Lot plafonnage, réf. NI3-1
Description :
– L’exécution des travaux de plafonnage de 3 immeubles résidentiels et 8 maisons bi-familiales collectives à Niederanven.

Lots 1: Intitulé: Lot A - 2
– Description : 3 immeubles résidentiels
Lots 2: Intitulé: Lot B - 2
– Description : 8 maisons bi-familiales collectives
Conditions d’obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l’ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500942

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 23.05.2025 10.00 heures

Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : Lot électricité et photovoltaïque, réf. Ak7-1
Description :
– L’exécution des travaux d’électricité et photovoltaïque de 4 immeubles résidentiels à Luxembourg.

Conditions d’obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l’ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500926

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 06.05.2025 10.00 heures

Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : Lot chapes & revêtement de sol, réf. NI3-1
Description :
– L’exécution des travaux de chapes et de revêtement de sol de 3 immeubles résidentiels et de 8 maisons bi-familiales collectives à Niederanven.

Conditions d’obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l’ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500901

d’LëtzebuengerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l’accord écrit de l’éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (48 57 57-1; land@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie Majerus** (48 57 57 35; smajerus@land.lu), **Sarah Pepin** (48 57 57 36; spepin@land.lu), **Pierre Sorlut** (48 57 57-20; psorlut@land.lu), **Bernard Thomas** (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Yi Ren (48 57 57-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuenger Land **Instagram** letzebuenger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50 € **Abonnement annuel** 220,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

Ce que disent les légendes

IIII Katy Fox

Franz Clément, chercheur en sciences sociales, propose avec *Légendes de la Vallée de l'Attert* une œuvre à la croisée de l'ethnographie et de la littérature. L'auteur s'intéresse depuis longtemps aux légendes et contes de fées, et il a publié plusieurs ouvrages en lien avec les paysages de sa région d'origine. En compilant et réinterprétant les récits légendaires de cette vallée située entre le Luxembourg belge et le Grand-Duché, il explore la manière dont les communautés rurales construisent leur identité et leur relation au territoire à travers le récit oral. Ce recueil dépasse ainsi le simple cadre du folklore pour interroger les dynamiques sociales et culturelles sous-jacentes.

Mon analyse anthropologique met en lumière trois axes majeurs de l'ouvrage : le territoire comme matrice identitaire, la structuration sociale à travers les récits, et la dimension symbolique des légendes.

Le territoire comme matrice identitaire

Franz Clément illustre la relation intime entre les habitants de l'Attert et leur environnement à travers des récits imprégnés de descriptions bucoliques. La vallée n'est pas un simple décor : elle est investie de significations symboliques profondes. Le récit de l'aubépine miraculeuse, dont les branches repoussent après avoir été coupées, traduit cette vision d'une nature vivante et dotée de pouvoirs surnaturels. Ainsi on prétendait d'une aubépine d'Attert « qu'elle avait une origine miraculeuse car lorsqu'on voulut construire la route de Bastogne, on tenta d'abattre l'arbuste. Il fallut bien constater que les branches élaguées à la hache durant la journée repoussaient pendant la nuit, si bien qu'il fut impossible d'en venir à bout » (p. 28). Ici, le paysage devient un support de l'imaginaire collectif, où la nature est perçue non comme une ressource, mais comme une entité spirituelle à respecter.

D'un point de vue anthropologique, ces récits contribuent à l'ancrage territorial des communautés. Ils offrent une grille de lecture du paysage en expliquant l'origine de toponymes et de lieux-dits. Par exemple, le nom *Klackebûr* (la source aux cloches) perpétue la mémoire d'un passé légendaire où des cloches immergées résonneraient encore sous l'eau. Cette construction symbolique du territoire s'apparente à ce que certains chercheurs qualifient d'« éco-symbolisme », où la mythification de l'espace sert de socle à une identité partagée.

Toutefois, il est intéressant de questionner si ces récits participent uniquement à la transmission d'un attachement au territoire ou s'ils peuvent aussi figer des représentations traditionnelles, limitant ainsi une réinterprétation plus contemporaine du paysage et de ses usages.

Les récits comme révélateurs des structures sociales

Les légendes de l'Attert offrent un aperçu des dynamiques sociales et des préoccupations collectives d'une société rurale. Les figures récurrentes – sorcières, curés, fermiers, bergers – ne sont pas de simples protagonistes folkloriques : elles incarnent des rôles structurants de la communauté.

La sorcellerie, omniprésente dans les récits, illustre souvent des tensions sociales. Les sorcières, métamorphosées en hiboux ou en chats, symbolisent des individus perçus comme marginaux ou menaçants. Ces légendes permettent alors d'exprimer des peurs collectives tout en régulant les comportements jugés déviants. De la même manière, les récits mettant en scène des curés exorcistes ou des bénédictions d'objets (comme la balle en argent bénie pour tuer un chat-sorcier) témoignent du rôle de la religion comme régulateur social et rempart face aux incertitudes.

Certains récits vont plus loin en révélant des enjeux territoriaux. L'histoire de la querelle entre Perlé et Heins-



Une roche sculptée en forme de crocodile de Metzert

tert pour la possession d'une statuette met en scène un conflit de voisinage réglé par une intervention miraculeuse. Ce type de narration montre comment le sacré peut être mobilisé pour désamorcer des tensions profanes, soulignant ainsi la fonction des légendes dans le maintien de la cohésion sociale :

« Le lendemain, ce n'est pas à Perlé, mais bien à Heinstert que l'histoire nous conduit. Après une nuit durant laquelle le ciel avait percé et inondé la région de torrents de pluie, ayant même entraîné des coulées de boues, le jour vint à se lever et, comme de coutume, le sacristain du village quitta sa demeure pour se rendre à l'église afin d'y sonner les cloches et d'y préparer l'office matinal. Arrivé sur place, il écarquilla les yeux et ne voulut pas croire le spectacle s'offrant à lui sur le seuil même de l'édifice cultuel. La fameuse statue de Saint-Thomas, conduite la veille sous bonne garde en terrain ennemi, se trouvait là, maculée de terre par la tempête nocturne, la face tournée vers la porte comme si elle demandait à entrer... »

Croyant aussitôt à un miracle, notre homme alla réveiller le curé et tour à tour les habitants de Heinstert pour leur demander de bien vouloir par eux-mêmes venir constater son incroyable découverte. Arrivés sur les lieux, malgré le froid entraîné par l'humidité ambiante, les citoyens du village, au grand complet, tinrent une cérémonie d'action de grâces sur le parvis de l'église. N'en revenant pas que le saint se soit autant ennuyé d'eux et ait parcouru nuitamment le trajet de Perlé à leur localité sous les éléments déchaînés, ils voulurent remercier le ciel par quantités de prières, louanges et cantiques. »

Cependant, il est essentiel de nuancer cette lecture : si les légendes favorisent la transmission de normes et valeurs collectives, elles peuvent également perpétuer des structures de pouvoir en maintenant certaines hiérarchies ou représentations genrées. L'absence de figures féminines agissantes en dehors du rôle de sorcière, par exemple, mérite une interrogation critique.

Dynamiques symboliques et transcendance du quotidien

Les récits collectés par Franz Clément transcendent le quotidien en intégrant des éléments fantastiques qui permettent de donner du sens à des expériences collectives inexplicables. La présence du *Schäppchen* (chasseur fantôme) ou des chiens parlants illustre cette fonction des légendes : traduire les craintes et aspirations des sociétés rurales.

L'apparition récurrente de spectres, comme la Dame Blanche Wäissebiërg entre Thiaumont et Lischert, témoigne d'une tension entre passé et présent. Ces figures, souvent attachées à des lieux spécifiques, servent de gardiens de la mémoire collective. Elles rappellent aux habitants que leur histoire personnelle s'inscrit dans une continuité plus large, reliant les vivants aux générations précédentes. Ainsi on dit de la dame blanche : « On ne sut bien sûr jamais de qui elle était le fantôme et d'ailleurs, ses diverses pérégrinations dans la verte vallée restèrent mystérieuses ».

Enfin, les récits de sorcellerie et de transformations animales expriment une ambiguïté entre humain et non-humain qui reflète une tension entre rationalité et croyances non-rationnelles. Ces motifs récurrents peuvent être lus comme le témoignage d'une société en mutation, oscillant entre traditions rurales et modernité émergente.

Les légendes comme outil de résilience culturelle

Au-delà de leur dimension narrative, les légendes recueillies par Franz Clément apparaissent comme un moyen de préservation du patrimoine immatériel de la Vallée de l'Attert. En les documentant et en les réinterprétant, il contribue à raviver un héritage culturel en danger face à l'homogénéisation moderne.

Les récits légendaires, en capturant les dynamiques culturelles et environnementales locales, deviennent des outils de résilience pour les communautés. Ils permettent de recréer du lien social et de réenchanter un territoire en le rendant porteur de récits significatifs.

Toutefois, si ces légendes sont un vecteur de transmission culturelle, elles peuvent aussi être l'objet d'une réinterprétation critique. Certaines valeurs véhiculées par ces récits – qu'il s'agisse de la place des femmes, des rapports de pouvoir ou de la perception du surnaturel – méritent d'être questionnées à l'aune des évolutions sociétales contemporaines.

Avec *Légendes de la Vallée de l'Attert*, Franz Clément ne se contente pas de compiler des récits anciens : il met en lumière les mécanismes de construction identitaire et de transmission des savoirs dans une communauté rurale. Son travail rappelle que l'imaginaire collectif joue un rôle fondamental dans la structuration des sociétés et dans leur capacité à traverser les mutations du monde moderne. ●

Questions de point de vue

IIII Benjamin Bottemer

Dans une obscurité quasi-totale, un verre d'eau éclairé par une lampe trône au centre d'une table recouverte de satin bleu. Autour de cette installation digne d'un spectacle d'illusionnisme, il n'y a pas un seul magicien, mais plusieurs : les membres du Photo-club d'Esch-sur-Alzette, venus participer à un atelier de photo créative. Paul Wadlé, vice-président de l'association, dirige l'événement en toute décontraction. Il a apporté de petits objets, des miroirs, des colorants pour permettre aux participants de jouer avec les reflets, les ombres et les nuances. Outre les ateliers ayant lieu les vendredis soir, des temps de formation et d'échange ou des vernissages se tiennent au sous-sol du n°1 place de la Résistance. Des sorties en ville ou en pleine nature sont également organisées. « Nos membres font du documentaire, des paysages, des portraits, des choses plus ou moins complexes. Ce sont tous des amateurs enthousiastes », décrit Jan Guth, le président. L'une des plus anciennes sociétés photographiques du Luxembourg, fondée en 1919, s'est longtemps consacrée à l'Histoire de la ville et de la région des Terres rouges. Elle aborde désormais les sujets les plus divers, notamment au sein de son espace d'exposition, dans les locaux du club. Actuellement, c'est la Moselle luxembourgeoise qui est à l'honneur ; mais on a pu aussi y admirer, en 2023, l'exposition *War and peace*, en collaboration avec des photographes de guerre et une artiste réfugiée de Kiev.

Outre la galerie, le photo-club comporte un studio tout équipé avec des éclairages, des imprimantes haute définition, des ordinateurs, un écran géant... mais pas de chambre noire, qui a été cédée à un autre club. « Le numérique a pris le pas, explique Paul. On aimerait transformer cette pièce en espace de post-production pour le digital ». Ce vendredi, plusieurs membres ne se sont même pas encombres de leur appareil, amenant simplement leur smartphone. C'est le cas de Frank Schroeder, l'un des responsables de l'association. Bien qu'il loue les capacités techniques de ces nouveaux appareils que tout le monde trimbale dans sa poche, il aime aussi varier les plaisirs : il s'est servi d'une technique ancienne remise au goût du jour, l'Instax, pour réaliser une fresque documentant son trajet quotidien vers son lieu de travail. Celle-ci a été montrée au Salon des auteurs, l'exposition annuelle du pho-

to-club au Escher Theater voisin. « On vient pour s'amuser mais aussi pour apprendre, sortir de sa zone de confort, indique-t-il. C'est important de motiver les gens à progresser, à mener des projets sur le long terme... et partager ses photos ici, ça a plus de valeur que sur Instagram ! ».

Éliane est venue pour cela : sans regard extérieur, on ne s'améliore pas, explique-t-elle. Pour cette retraitée du secteur social qui s'est mise à la photographie il y a un an, l'appareil photo est devenu « un compagnon : je voyage souvent, avec lui je me sens moins seule, raconte-t-elle. La technique n'est pas si importante, ce qui est passionnant c'est d'apprendre à observer les choses différemment : dans les rues que je parcoure depuis des années, je repère des détails que je

n'avais jamais remarqué auparavant ». À ses côtés, Marcel préfère « quand c'est compliqué » : il est l'auteur d'un panoramique de plus d'un mètre de long exposé dans l'entrée, réalisé à partir de dizaines de clichés. « Ça fait cinquante ans que je fais de la photo, aujourd'hui ma chambre noire c'est l'ordinateur : je suis passé directement de la diapositive au numérique ! » précise-t-il.

Lors de cette soirée où l'on croise essentiellement des retraités, tout le monde est heureux de la présence de Linnet, une étudiante venue de Jamaïque, où elle aimait faire des portraits de son entourage. « Heureusement qu'elle est là... » me glisse un participant. Comme de nombreuses associations, le photo-club cherche à conquérir de nouveaux membres ; surtout des bénévoles capables d'animer la vie de l'association. L'atelier « photo créative » a attiré un curieux, qui s'amuse à jouer les assistants ; comme Linnet, il ne parle que l'anglais mais peut compter sur d'autres pour jouer les interprètes. « On se met de plus en plus à privilégier l'anglais : même si ça en fait râler certains, il faut que l'on s'adapte aux évolutions de la société luxembourgeoise », indique Frank. De l'argentique au smartphone, du luxembourgeois à l'anglais... au Photo-club d'Esch-sur-Alzette comme ailleurs, changer de point de vue est un exercice qui se pratique collectivement. ●

Une séance d'analyse d'images pour former une séquence cohérente



Jan Guth

DER ORT



Sinnesausflug

Das pädagogische Freizeitzentrum Park Sënnesräich in Lullingen bietet die Gelegenheit, mit Kindern etwas im Freien zu unternehmen – ideal für die Osterferien. Im „Garten der Sinne“ kann man durch

ein Labyrinth oder über die „Barfußstation“ laufen und Pflanzendüfte erkunden. Darüber hinaus sorgen ein Spielplatz, ein Teich, eine Sportanlage, ein Bistro und ein großes Air-Tramp-Luftkissen für Abwechslung. Das Indoor-Mitmach-Museum lockt mit dem Motto „Fünf Sinne erkunden“: Lichtshows, Spiegel, Musikinstrumente und ein Balancier-Parcours überraschen mit optischen und auditiven Täuschungen und physikalischen Tricks. Da der bei Ulfigen gelegene Park viele Experimentier-Stationen bietet, lohnt es sich, den Besuch als Tagesausflug zu planen. Der Eintritt kostet sieben Euro.

Auch in Echternach kann man draußen aktiv sein: Seit einer Woche hat dort der am See gelegene Trampolinpark geöffnet, der von der Jugendherberge verwaltet wird. Der Springspaß ist recht günstig, ab zwei Euro ist man dabei. Während die Kinder sich austoben, können die Erwachsenen auf der Terrasse der Jugendherberge einen Kaffee genießen. SM

DAS EVENT

Spielzeit

„Man hört nicht auf zu spielen, weil man alt wird; man wird alt, weil man

aufhört zu spielen“, meinte der Spieleentwickler Jean-Claude Pellin vor zwei Jahren im *Land*. Mittlerweile gibt es immer mehr Orte, an denen Spieleabende organisiert werden. Bekannt sind die Minëttsdepp aus Esch/Alzette. Über 1 200 Gesellschaftsspiele zählt das Café, das von Donnerstag bis Sonntag geöffnet ist. Für Samstag, den 19. April, laden die Minëttsdepp zu einer Runde „Werwolf“ ein. Dabei geht es darum, in Gruppendialogen Wölfe zu entlarven, die sich als Dorfbewohner getarnt haben. Wer gewinnen will, muss seine Mitspieler in die Irre führen. In der Luxemburger Oberstadt kann man jeden

ersten Dienstag im Monat ab 19 Uhr im Gudde Wëllen neue Spiele testen. Nebenbei lassen sich Drinks sowie hausgemachtes vegetarisches und veganes Essen genießen. Etwas breiter aufgestellt ist der Verein Ludoland: Er organisiert regelmäßig Spieleabende im Alten Stadthaus von Differdingen und arbeitet mit verschiedenen Einrichtungen zusammen – darunter



Kindergärten, Schulen und Altenheime. Zum Einsatz kommen vor allem Holzspiele, Gesellschaftsspiele, Aufbauspiele oder Wahrnehmungsspiele. In Bastogne schließlich wurde vor einigen Monaten Baraddur eröffnet, eine Spielebar mit Mittelalter-Ästhetik: schwere Holztische, Steinmauern und Bier aus Krügen. Baraddur hat vergleichsweise großzügige Öffnungszeiten und ist nur montags und dienstags geschlossen. SM